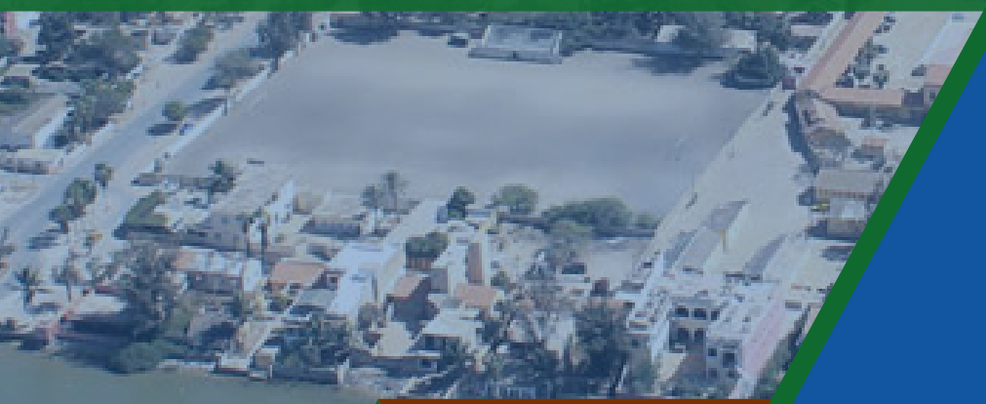


République du Sénégal
Région de Saint-Louis
Département de Dagana
Commune de Ndiayene Pendao

# PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL (P.D.C)

**2019 - 2023**

VERSION DEFINITIVE



PNDL
PROGRAMME NATIONAL
DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Agence Régionale de Développement de Saint-Louis

CLM
Cellule de Lutte contre la Malnutrition

# Table des matières


**PRESENTATION GENERALE** ..... **8**

1er PARTIE : PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE

1. Situation géographique ..... 8
2. Organisation administrative ..... 8
3. Caractéristiques physiques, hydrographiques et climatologiques ..... 8
4. Caractéristiques démographiques ..... 8

**I. PROFIL SOCIAL** ..... **9**

1.1. Education ..... **9**

1.1.1. Préscolaire ..... 9
1.1.2. Elémentaire ..... 9
1.1.3. Moyen- Secondaire ..... 9
1.1.4. Enseignement arabo-coranique ..... 10
1.1.5. Formation technique et professionnelle ..... 11
1.1.6. Alphabétisation ..... 11

1.2. Santé ..... 11

2eme PARTIE : BILAN DIAGNOSTIC

1.2.1. Situation générale des Infrastructures de santé ..... 11
1.2.2. Bilan épidémiologique ..... 12
1.2.3. Genre, Promotion Féminine et Action Sociale ..... 12

1.3. Hydraulique & assainissement ..... 13

1.4.Urbanisme habitat et cadre de vie ..... 14

1.5. Sports culture tourisme et loisirs ..... 15

1.5.1. Sports ..... 15
1.5.2. Culture et tourisme ..... 15

1.6. Environnement et adaptation aux changements climatiques ..... 16

**II. PROFIL ECONOMIQUE** ..... **16**

2.1. Secteurs Productifs ..... 16

2.1.1. Pêche continentale ..... 16
2.1.2. Agriculture ..... 17
2.1.3. Elevage ..... 18
2.1.4. Commerce Artisanat ..... 19

2.2. Secteurs d'appui a la Production ..... 19

2.2.1. Energie ..... 19
2.2.2. Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ..... 19
2.2.3. Transport et Désenclavement ..... 19
2.2.4. Financement et l'accès aux services financiers ..... 20

**III. PROFIL DE GOUVERNANCE** ..... **21**

3.1. Profil des élus ..... 21

3.2. Dispositif de Bonne Gouvernance ..... 21
3.3. L'accès à l'information ..... 21
3.4. Gouvernance Budgétaire ..... 22
3.5. Mesure de performance de la Commune ..... 22
3.6. Gestion Foncière ..... 23

**I. DEFINITION DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU PLAN DE DEVELOPPEMENT ..... 23**

1.1. Mise en évidence des articulations du PDC au cadre stratégique national (PSE et ODD) ..... 24

**II. PROGRAMME PAR AXE DE DEVELOPPEMENT ..... 25**

AXE 1 : Intensification des Systèmes de Production Agro Sylvo Pastorale ..... 25
PROGRAMME 1.1 : IMPULSION DES FILIÈRES À HAUTE VALEUR AJOUTÉE ..... 25
PROGRAMME 2.1. : ATTÉNUATION DES CONTRAINTES À LA PRODUCTION, LA CONSERVATION ET LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES ..... 26

3eme PARTIE : PROSPECTIVE

AXE2 : Renforcement des Capacités et Promotion des Conditions d'un Cadre de Vie Approprié. 27
PROGRAMME 3 : RÉALISATION ET RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS SOCIAUX DE BASE. ..... 27
PROGRAMME 4 : DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS DE LA COMMUNE ..... 28

AXE 3 Développement d'une Gestion Performante de l'Environnement, du Foncier et des Ressources Naturelles des Terroirs ..... 28
PROGRAMME 5: DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES DE GOUVERNANCE (PARTENARIAT, COOPÉRATION, ETC.) ..... 29
PROGRAMME 6 : GESTION DURABLE DE L'ENVIRONNEMENT, DU FONCIER ET DES RESSOURCES NATURELLES ..... 29

**III. EVALUATION DU PLAN D'INVESTISSEMENT COMMUNAL ..... 30**

3.1. Analyse du pil : cout global du pil et repartition par axe ..... 30
3.2. Strategie de mobilisation des ressources ..... 30
3.3. Elaboration des projets et programmes. ..... 31

**IV. MECANISME DE SUIVI & EVALUATION DU PDC ..... 31**

4.1. Suivi de la mise en œuvre ..... 31
4.2. Evaluation du PDC ..... 31

# TABLEAUX


Tableau 1: distribution zonale de la population
Tableau 2: distribution des écoles dans la commune
Tableau 3: indicateur de l'élémentaire
Tableau 4: répartition des abris provisoires par zone
Tableau 5: Tableau 6ndicateur de l'enseignement secondaire dans la commune
Tableau 7: tableau synoptique éducation
Tableau 8: Localisation des infrastructures de santé dans les villages et zones de la commune
Tableau 9: tableau synoptique sante
Tableau 10: Distribution spatiale des infrastructures hydrauliques par type
Tableau 11: Etat des puits de la commune
Tableau 12: infrastructures hydrauliques
Tableau 13: synoptique des infrastructures hydrauliques
Tableau 14: synoptique sport, culture et tourisme
Tableau 15: TABLEAU SYNOPTIQUE ENVIRONNEMENT
Tableau 16: synoptique pêche
Tableau 17: présentation des différentes cultures
Tableau 18: synoptique agriculture
Tableau 19: effectif cheptel
Tableau 20: synoptique élevage
Tableau 21: impact de la piste Boubé / Loboudou sur l'accès aux routes
Tableau 22: synoptique transport
Tableau 23: Liste des différentes commissions techniques de la Commune
Tableau 24: Données budgétaires
Tableau 25: Mesures des performances de la commune
Tableau 26: synoptique de la gouvernance
Tableau 27: Tableau de résultats du programme 1. / AXE.1.
Tableau 28: résultats du programme 2 / Axe 1
Tableau 29: Tableau des résultats du programme 1 / Axe 2
Tableau 30: Résultats du programme 2. Axe 2
Tableau 31: résultats du programme 1/axe3
Tableau 32: Résultats du programme
Tableau 33: Résultats du programme 2/axe3


# FIGURE


Figure 1: distribution spatiale des établissements humains de la commune
Figure 2: distribution zonale des villages
Figure 3: distribution spatiale de la population
Figure4: indicateurs de l'enseignement préscolaire
Figure 5: répartition des salles de classes par type
Figure 6: Couverture des besoins en commodités
Figure 7: illustration de la distribution spatiale des infrastructures
Figure 8: Système hydraulique de la commune

# INTRODUCTION

## MOT DU MAIRE

Notre commune a bénéficié de l'appui financier du PNDL et de l'appui technique de l'ARD et des services techniques pour l'élaboration de notre plan de développement communal (PDC). Nos grands remerciements à ces partenaires ainsi que les autres qui nous ont accompagnés et qui continueront à nous accompagner certainement pour la réalisation de nos ambitions de développement portées par la vision de faire de « Ndiayène Pendao, un pôle de référence agro-sylvo-pastoral du département de Podor, dans un cadre de vie épanoui d'ici à 2023 ». Pour ce faire, nous aurons besoin de dix milliards cinq cent quatre vingt quinze millions trois cent trente mille francs CFA. Ainsi, nous comptons mobiliser toutes nos ressources et sur l'appui de l'Etat, les partenaires au développement, sur la participation de la diaspora et aussi de toutes les filles et les fils de Ndiayène Pendao. Ainsi nous contribuerons à l'émergence de notre pays et à l'atteinte des ODD.

## I. CONTEXTE

- ✓ Acte 3 de la décentralisation : communalisation intégrale rendant caduque le PLD existant
- ✓ Plan Sénégal Emergent : volonté de la commune de dérouler un plan d'actions leur permettant d'apporter leur contribution
- ✓ Code général des collectivités locales en son article 315 stipulant que la commune a comme compétence l'élaboration et l'exécution du PDC en articulation avec les plans de développement départementaux et la mise en œuvre du contrat plan avec l'Etat pour la réalisation de projets de développement.

## II. OBJECTIFS

**Doter la commune d'un document cadre d'intervention lui permettant d'apporter sa contribution à l'atteinte des objectifs du PSE.**

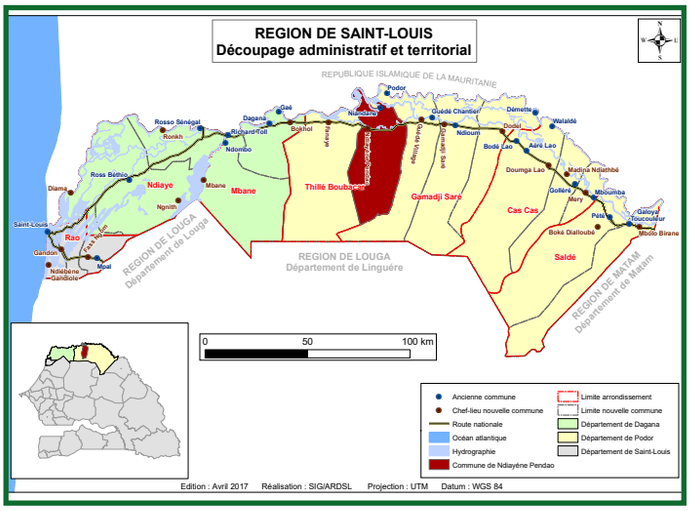
- ❍ de dresser une situation de référence exhaustive reflétant les atouts, potentialités et opportunités mais aussi les problèmes et contraintes pour un développement durable et inclusif ;
- ❍ d'identifier les axes prioritaires de développement et de dégager des objectifs stratégiques réalistes et des résultats à atteindre ;
- ❍ d'élaborer un plan d'actions prioritaires chiffré et programmé dans le temps et dans l'espace en l'articulant aux politiques sectorielles

## III. DEMARCHE METHODOLOGIE

Le processus de planification engagé (PNDL-CTR et CT) suit une logique d'innovation dans une démarche participative et inclusive avec un système de collecte et d'exploitation autre avec comme extrant un modèle de document allégé qui repose sur la Gestion Axée sur les Résultats (GAR). La préoccupation est d'assurer une meilleure appropriation du PDC par les populations, les élus et les partenaires pour plus de clairvoyance dans l'appui à sa mise en œuvre et son suivi. Les phases suivantes ont marquées le processus :

1. La phase préparatoire :
   - ❍ Exploitation des documents secondaires (PLD 2010-2015, PLHA 2011, …) pour la proposition des thématiques
   - ❍ Définition de quatre thématiques (Aménagement du territoire et gestion foncière, Développement économique, Développement social, Environnement et changement climatique)
   - ❍ Création de commissions selon les thématiques retenues et définition des tâches
   - ❍ Elaboration d'outils de collecte des données (fiche de collecte des données sur chaque secteur et matrice des projets)
   - ❍ Répartition de groupes de travail
2. Tenue du forum :
   - ❍ Plénière (Allocutions, rappel de l'importance du cachet participatif du processus de planification et la nouvelle tendance à se limiter à l'essentiel, le contenu des documents, présentation du département, consignes des ateliers et les outils et supports)
   - ❍ Tenue de quatre ateliers de validation de l'état des lieux et proposition d'actions à réaliser suivant les cinq thématiques définies
3. L'élaboration du PDC
   - ❍ Mise en place d'un comité de suivi sur la base du comité de pilotage
   - ❍ Rédaction de la situation de référence et élaboration du plan d'actions prioritaires en s'appuyant sur les données collectées et validées par les ateliers
   - ❍ Restitution et validation du diagnostic et du plan d'actions au niveau du comité de suivi.
   - ❍ Validation, adoption et approbation

# PREMIERE PARTIE : PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE




## 1. Situation géographique

La commune de Ndiayéne Pendao est localisée au Nord de la région de Saint-Louis dans le département de Podor, arrondissemnt de Thillé Boubacar. Elle couvre une superficie de 1334 Km2 et est limitée :

- Au Nord par le fleuve Sénégal et la République Islamique de Mauritanie ;
- Au Nord-Est par la Commune de Niandane ;
- A l'Est par la Commune de Guédé Village ;
- A l'Ouest par la commune de Fanaye ;
- Au Sud par les Communes de Fanaye et de Guédé Village.

## 2. Organisation administrative

La commune compte 82 établissements humains répartis en 29 villages officiels et 53 hameaux rattachés. Elle est divisée en trois grandes zones éco géographiques, le walo, la zone intermédiaire et le Diéri. La plus grande partie des villages sont essentiellement localisés dans la zone intermédiaire qui concentre 59% des villages officiels, tandis que les zones walo et Diéri abritent respectivement 10% et 31% des villages officiels.

## 3. Caractéristiques physiques, hydrographiques et climatologiques

La commune s'étend sur les trois zones éco-géographes : zones walo, Diéri et intermédiaire.

- Climat : un climat de type sahélien tropical, caractérisé par :
  - Un hivernage de courte durée (3 mois, juillet, août, septembre) avec une pluviométrie pouvant =varié de 30 à 600 mm/an
  - Une contre saison sèche froide, située entre mi – novembre et février avec des températures entre 18°c et 34°c,
  - Une contre saison chaude, située entre mars et juin, des vents chauds et secs (harmattan) chargés de poussière et pouvant souffler jusqu'à 70km/h, avec des températures dépassant les 40°c.
- **Sols et relief :** un relief relativement plat dans sa partie Sud avec la présence de quelques bas – fonds autour des villages et de grandes dépressions dans la partie Nord – Est de la commune. Les sols sont essentiellement constitués du hollaldé 5% (environ 7530 ha), du faux hollaldé 5% (6890 ha), du foondé 6% (9640 ha) et des sols sableux 84 % (124 700 ha).
- **Eaux de surface :** Fleuve Sénégal, Doué et Ngallenka

## 4. Caractéristiques démographiques

La commune de Ndiayène Pendao compte une population estimée à 34076 habitants selon les projections ANSD 2017, soit une densité de 25.54 habitants/km². La population, avec un profil jeune et une prédominance relative des femmes, est ainsi structurée : La composition ethnique de la population laisse apparaitre plus de 95% de Peulhs et moins de 5% de Wolofs, de Maures et autres.

| Age / Sexe / Ethnies | Valeur absolue / Pop Totale | Valeur relative / Pop Totale |
|---|---|---|
| Hommes | 16 662 | 49 |
| Femmes | 17 415 | 51 |
| FAR | 7 488 | 43 |
| Population jeune (-35ans) | 26 579 | 78 |
| Population ainée (+60ans) | 1 703 | 5 |
| Enfant < 5ans | 6 475 | 19 |

# DEUXIEME PARTIE : BILAN DIAGNOSTIC

## I. PROFIL SOCIAL

### 1.1. Education

Les ordres d'enseignement existants au sein de la commune sont le préscolaire, l'élémentaire, le moyen-secondaire, les Daaras et l'alphabétisation.

#### 1.1.1. Préscolaire

La commune de Ndiayéne Pendao dispose d'une seule case des tout-petits située à Nguendar et d'une école maternelle sous abris provisoire localisée à Thillé Boubacar. Les structures du préscolaire comptent 6 encadreurs dont 5 femmes et 5 salles de classes dont 4 abris provisoires. Les acteurs locaux de Thillé Boubacar ont cependant entamé une initiative de construction d'une école maternelle.

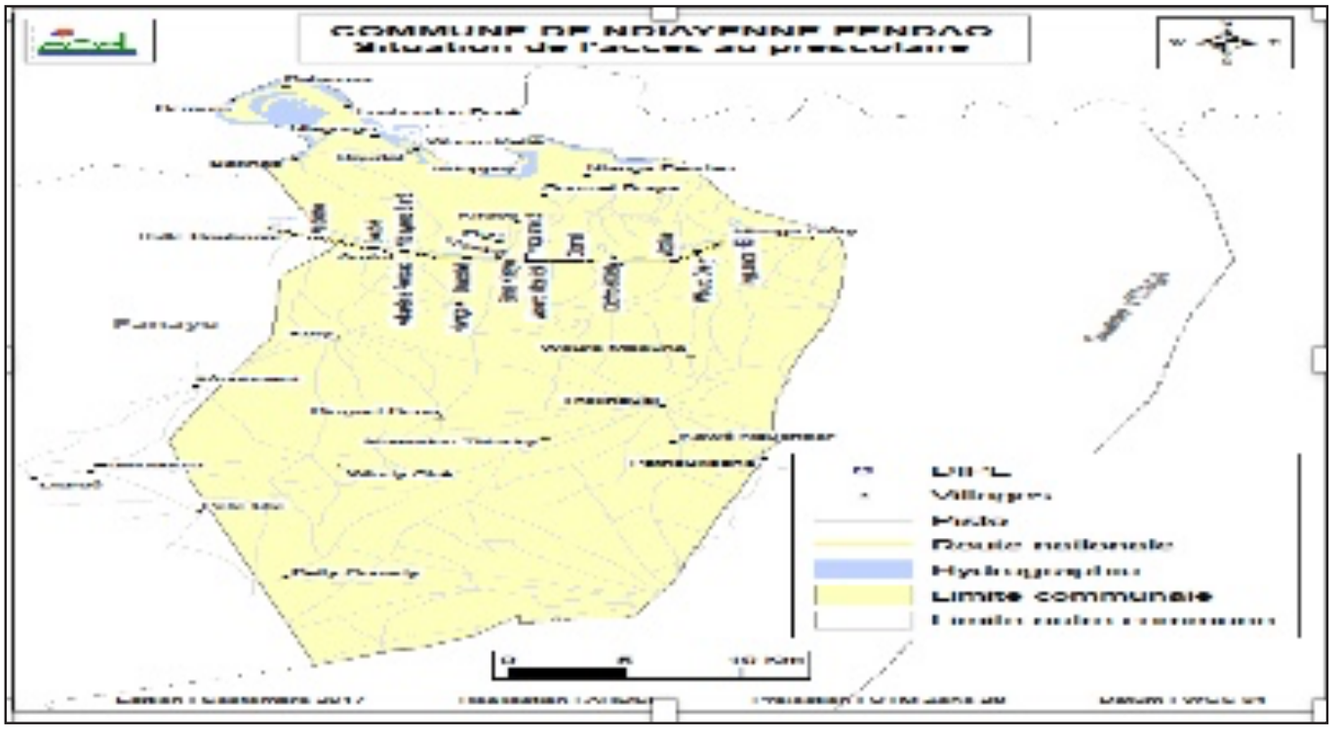
Le taux brut de préscolarisation (TBPS) en 2017 est très faible et se situe à 4%. Cette situation s'explique en partie par la faible couverture de la commune en établissement préscolaire et la prédominance de l'enseignement coranique pour cette catégorie ciblée.

Malgré les efforts consentis, on constate des écarts notables entre les normes et la situation de la commune, notamment, sur les ratios élèves /classe et élèves/table-bancs qui sont en deçà des normes.

**Tableau 1 : Indicateurs du préscolaire**

| Indicateurs | Situation des CDIP | Gap |
|---|---|---|
| Infrastructure | 2 | 4 |
| Population scolarisable | 4843 | |
| Population scolarisée | 196 | |
| TBPS | 4% | 96% |
| Ratio élèves / classes | 40 | 7 |
| Ratio élèves / encadreurs | 34 | 5 |
| Ratio élèves / tables-bancs | 3 | 28 |
| Acces aux latrines | 2 | |
| Point d'eau potable | 2 | |
| Cantine | 0 | 2 |

**Source :** Données enquêtes 2017




#### 1.1.2. Elémentaire

Le nombre d'écoles sur le territoire communal a connu une forte évolution passant de 19 écoles en 2010 et à 27 établissement en 2017. La répartition géographique de ces établissements montre un bon maillage de la commune en structures élémentaires. En effet, 97% des localités sont situées à moins de (trois) 3 kilomètres d'une école élémentaire. Les structures sont ainsi réparties :

- Six (6) se situent dans le Walo,
- Six (6) dans le Diéri dont 4 en abris provisoires ;
- Quinze (15) dans la zone intermédiaire




Les écoles comptent 101 classes dont 15 abris provisoires soit un peu moins de 15%. Il faut également noter que 26% de ces abris provisoires sont situés dans le Diéri. Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) de la commune est de 59% soit 2 436 enfants en dehors du système éducatif formel. Cette indicateur conforte le faible niveau d'instruction des jeunes en l'occurrence des filles qui sont souvent données en mariage précoces (surtout dans le Dieri) avec un très faible niveau de connaissance des enjeux liés à la santé maternelle, infantile et à la malnutrition. Une forte sensibilisation à l'endroit de cette couche à faible niveau d'instruction pourrait aider à lutter contre la malnutrition dans la commune.

**Tableau 2 : Indicateurs de l'élémentaire**

| Indicateurs | Situation | Gap |
|---|---|---|
| Infrastructure | 27 | 6 |
| Population scolarisable | 5915 | |
| Population scolarisée | 3479 | |
| TBS | 59% | 41% |
| Rapport de masculinité | 2.6 | |
| TBS | 63% | |
| Ratio élèves / classes | 37 | 80 |
| Ratio élèves / tables-bancs | 3 | 2 |
| Ratio enseignant / élèves | 37 | 33 |
| Rampes pour les élèves à beoins spéciaux | non | 27 |
| Ecoles avec point d'eau potable | 20 | 7 |
| Ecoles avec latrines fonctionnelles | 11 | 16 |
| Avec électricité | 22 | 5 |
| Ecoles avec clôture | 19 | 8 |

**Source :** Données enquêtes 2017 / Paquet_EF

**Tableau 3 : Indicateurs Moyen-secondaire**

| Indicateurs | Situation des CDIP | | Gap | |
|---|---|---|---|---|
| | Moyen | Secondaire | Moyen | Secondaire |
| Infrastructure | 3 | 1 | 2 | 1 |
| Population scolarisable | 3397 | 1970 | | |
| Population scolarisée | 740 | 814 | | |
| TBPS | 22% | 41% | 78% | 59% |
| Indice de parité | 2.3 | 1.8 | | |
| Ratio élèves / classes | 39 | 55 | 0 | 6 |
| Ratio élèves / tables-bancs | 3 | 3 | 50 | 67 |

**Source :** Données enquêtes 2017

Les écoles sont également caractérisées par une faible couverture en ouvrages annexes (eau, électricité, latrines, cantines, clôture) se répercutant sur l'environnement scolaire et la qualité des apprentissages.

### 1.1.3. Moyen- Secondaire

La commune abrite trois (3) collèges d'enseignement moyen et un lycée localisés dans le Walo et la zone intermédiaire.

Ces structures du cycle moyen comptent 19 salles de classes dont 8 abris provisoires pour un effectif total de 740 élèves. Il faut à cet effet noter que le collège de Nguendar dispose de 4 salles de classe qui sont en abris provisoires.

Localisé à Thillé Boubacar, le lycée abrite un cycle (Moyen et Secondaire) pour un effectif de 814 élèves dont 65 % de filles. L'importance du taux d'abandon et d'exclusion des garçons expliquent, entre autres, le déséquilibre de l'indice de parité de 2.3 en faveur des filles.

Il est également important de noter que les collèges ne disposent ni de bibliothèques et de salles informatiques. Le lycée Thillé-Boubacar dispose d'une salle informatique qui n'est malheureusement pas fonctionnelle.

La gouvernance du secteur est ainsi assurée par le personnel administratif des écoles, les enseignants, les institutions de l'éducation avec la participation active des populations à travers les comités de gestion institués à cet effet dans tous les établissements scolaires.

### 1.1.4. Enseignement arabo-coranique

L'enseignement arabo-coranique est très présent dans la commune. En effet, on dénombre de nombreuses écoles concentrées pour la plupart dans la zone intermédiaire. Toutefois, on distingue de principaux Daaras de référence situés à Thillé Boubacar et Gangarou totalisant 670 apprenants dont 3% de filles. Ces derniers sont spécialisés dans la mémorisation du coran et l'enseignement de la jurisprudence, des principes et traditions islamiques.

### 1.1.5. Formation technique et professionnelle

La commune ne dispose pas de structure de formation technique et professionnelle.

### 1.1.6. Alphabétisation

Bien qu'inscrite dans les grandes orientations des politiques publiques, les activités d'alphabétisation en langues locales sont quasi inexistantes dans la commune. En effet, on note une baisse systématique de ces activités depuis la fin des années 80, malgré le taux d'alphabétisation en langues nationales très faible variant de 4 à 11% pour les personnes âgées de 10 à 64 ans dans le département de Podor (RGPHAE, 2013).

Des perspectives intéressantes sont toutefois déclinées par les autorités locales dans le cadre d'un programme d'alphabétisation financé par le Budget Consolidé d'Investissement (BCI).

Le diagnostic du secteur de l'éducation, de l'alphabétisation et de la formation technique et professionnelle a permis de faire la situation des sous-secteurs au regard des normes de référence que le processus de planification devra prendre en compte afin de préconiser des solutions durables.

**Tableau 4: Tableau synoptique du secteur de l'éducation**

| ATOUTS | CONTRAINTES | DEFIS |
|---|---|---|
| ❍ Forte population scolarisable<br>❍ Assez bonne couverture des besoins en infrastructures scolaires.<br>❍ Forte présence de partenaires intervenants dans le secteur de l'éducation | ❍ Faiblesse du TBPS<br>❍ Insuffisance des infrastructures et équipements scolaires<br>❍ Insuffisance des enseignants<br>❍ Déficit d'entretien des infrastructures<br>❍ Dégradation des équipements et infrastructures scolaire | ❍ Amélioration de l'environnement et la couverture en infrastructures scolaires<br>❍ Renforcement des équipements et le mobilier scolaires<br>❍ Création de filières de formation technique et professionnelle<br>❍ Renforcement des équipements annexes (latrines, clôtures, point d'eau potable, …)<br>❍ Mise en œuvre d'un programme d'appui et de modernisation des Daaras |

## 1.2. Santé

Selon les résultats de la dernière enquête sur l'accès aux services sociaux de base de 2009, l'indice élémentaire d'accès aux soins de santé était de 50%. En effet, la proportion de la population ayant accès à l'époque à un poste de santé était de 64,1%. La construction du poste de santé de Nguendar (réalisé en 2012) a permis de relever ce taux d'accès à un poste de santé de 71%.

### 1.2.1. Situation générale des Infrastructures de santé

En termes de stock infrastructurel, la Commune de Ndiayéne Pendao compte 17 structutes sanitaires dont quatre (04) postes de santé et 13 cases de santé. On note cependant un d'éséquilibre dans la répartition géographique des postes de santé. En effet, trois (03) des postes de santé sont situés dans la zone intermédiaire plus précisément à Nguendar, Thillé Boubacar et Ndiayéne-Pendao et un poste (01) localisé dans le walo à Loboudou. La zone Diéri, qui abrite 31% de la population communale soit 10 564 habitants, ne dispose de poste de santé. De plus, les structures sont sous équipées en matériel roulant, car seul le poste de Thillé- Boubacar dispose d'une ambulance(en panne).

Il faut également noter que sur les (13) Cases de Santé, seules dix (10) sont effectivement fonctionnelles dont quatre (04) sur l'axe du goudron (Wouro Diéri, Wouro Mbarick, Thiewlé, Figo), 2 dans le Walo (Bakhao, Wouro Kellé) et 4 dans le Diéri (Hamédoulo, Hiwirgo.Senobowal et windi ciré). La Commune dispose ainsi de trois (03) centres de référence que sont l'Hôpital de Ndioum et les Centres de Santé de Richard – Toll et Podor.

| Tableau 5: Indicateurs de la Santé | | | |
|---|---|---|---|
| Normes / Rubriques | PNDS (2009-2018) | Situation de la Commune | Besoins additionnels |
| Poste de santé | 1/10.000 habitants | 1/8 519 habitants | 1 |
| Infirmier | 1/5 000 habitants | 1/11 359 habitants | 4 |
| Sage-femme | 1/2 000 FAR | 1/3 744 FAR | 1 |

### 1.2.2. Bilan épidémiologique

Les pathologiques dominantes sont pour la plupart à caractère hydriques comme la bilharziose urinaire enregistrée surtout dans la zone Walo, les maladies diarrhéiques, affectant surtout les enfants de moins de 5 ans, le paludisme. La proximité du fleuve Sénégal, la présence des marres et le manque d'hygiène seraient à l'origine de ces maladies.

La population de la commune fait également face à d'autres maladies comme l'hypertension artérielle, les maladies dermiques, les maladies sexuellement transmissibles (IST), le Diabète, les infections respiratoires aigües (IRA), l'ulcère, la malnutrition, le rhume, les rhumatismes, l'asthme, les toux et vomissements, le goitre. Ces maladies sont causées par le changement du climat, la pollution de l'environnement (ordures ménagères, eaux usées, produits chimiques, etc.), la pauvreté de certains ménages.

Les maladies ayant une cause sur la malnutrition affecte des enfants de 0 à 5 ans dans la commune et varie selon la zone .Pour cette année, la situation se présente ainsi : diarrhée (9%-26%), IRA (14%-25%), dermatose (2%-19%).

A cette situation inquiétante s'ajoute le fait que le taux de couverture en consultation post natale ne dépasse pas 40% dans aucun poste de santé. Il varie entre 7.5% et 35% cette année. Par contre les consultations prénatales présentent un résultat plus ou moins satisfaisant dans la zone de nguendar avec 76% mais inquiétante dans la zone de Loboudou et de Thillé-Boubacar avec les taux respectifs de 25.5% et 44%.

La plus grande tendance des cas de maladie est notée dans la zone Dieri ou les populations font plus de 5km pour atteindre un poste de santé. A cela s'ajoute les réalités socio-culturelles et la négligence et l'ignorance de certaines mères en ce qui concerne les consultations pré et post natales entrainant des effets néfastes non seulement sur leur santé mais aussi sur celle de l'enfant. De même, l'insuffisance des relais communautaires, le manque de moyens de transport vu l'éloignement des villages ainsi que leur faible taux de motivation rend difficile leur présence dans les villages les plus reculés pour réaliser leurs activités.

Ces situations révèlent des conséquences sur l'évolution des taux de malnutrition dans les postes de santé qui polarisent des villages du dieri notamment Nguendar, Ndiayene-Pendao et Thillé-Boubacar ou le nombre de cas de malnutrition aigüe sévère n'a pas baissé entre 2016 et 2017(3 à4 cas) à l'exception de Ndiayene-Pendao ou le nombre de cas est passé de 10 en 2016 et 4 en 2017.Par contre dans la zone walo, le nombre de cas de malnutrition aigue sévère enregistré a varié entre 4 en 2016 et 0 en 2017.

Pour régler ces questions liées surtout à la santé de la mère ainsi que de l'enfant, une sensibilisation et une augmentation du nombre de structures sanitaires surtout dans le Dieri, seraient nécessaire. Il faudra également trouver de moyens de transport pour les relais avec une augmentation de leur motivation.

### 1.2.3. Genre, Promotion Féminine et Action Sociale

La commune enregistre un nombre assez important des personnes vivant avec un handicap. Ces derniers représentent 5,1% de la population communale. De même, plus de 200 ménages bénéficient depuis 2013 des bourses et de la couverture des maladies universelles. Ainsi, les enfants de 0 à 5 ans bénéficient de la gratuité des soins au niveau de toutes les structures sanitaires de la Commune.

Les femmes sont bien structurées avec plus de 150 groupements de promotion féminine (GPF) répartis dans tous les villages des trois zones éco-géographiques de la commune. Il faut cependant noter que la majorité de ces groupements ne sont pas fonctionnels du fait surtout d'un manque de financement et de documents administratifs (récépissé…). Ces GPF souffrent également d'un problème d'accès à la terre.

**Tableau 6: Tableau synoptique du secteur de la santé**

| ATOUTS | CONTRAINTES | DEFIS |
|---|---|---|
| ❍ Présence non négligeable de partenaires intervenant dans le secteur ;<br>❍ Accessibilité des structures sanitaires (pour les habitants du Walo et de l'axe du goudron surtout)<br>❍ Disponibilité du personnel<br>❍ Forte fréquentation des structures de santé.<br>❍ Dynamisme de certains organes de gestion<br>❍ Existence d'une mutuelle de santé | ❍ Etat défectueux des salles<br>❍ Vétusté des postes de santé<br>❍ Absence de logement pour ICP et Sages- femmes<br>❍ Insuffisance des infrastructures, équipements et des ambulances<br>❍ Déficit de personnel qualifié<br>❍ Insuffisance des formations destinées au personnel de santé communautaire | ❍ Amélioration de la couverture en infrastructures sanitaires<br>❍ Relèvement du plateau technique<br>❍ Amélioration du processus de gestion des déchets biomédicaux<br>❍ Relèvement du plateau technique<br>❍ Recrutement de personnel qualifié<br>❍ Formation du personnel de santé communautaire |

### 1.3. Hydraulique et assainissement

La commune de Ndiayène Pendao dispose de 11 ouvrages hydrauliques dont 9 forages et 2 unités de potabilisation. Elle a un taux d'accès géographique à l'eau potable en 2017 de 60% soit 14 localités dépourvues de point d'eau potable. De même, 76% de la population communale ont accès à l'eau potable soit 25 998 habitants se situant à moins d'un (1) kilomètre d'un point d'eau potable. Toutefois, 8 078 habitants continuent de s'approvisionner dans des points d'eau potable situés à plus d'un (1) kilomètre de leur localité et/ou au niveau des puits, des cours d'eau et des mares temporaires d'où la récurrence de certaines pathologies comme les maladies hydriques, les diarrhées, etc...

Dans certaines localités de la commune par exemple (Dieri et Walo surtout), le nombre d'enfant atteint des maladies hydriques comme la diarrhée est très élevé. Ces maladies affaiblissent considérablement les enfants entrainant une malnutrition infantile. L'accès de toutes les localités de la commune à des points d'eau potable ainsi qu'une forte sensibilisation des populations sur les retombées négatives des mares temporaires aideront à éradiquer certaines maladies liées à l'alimentation.

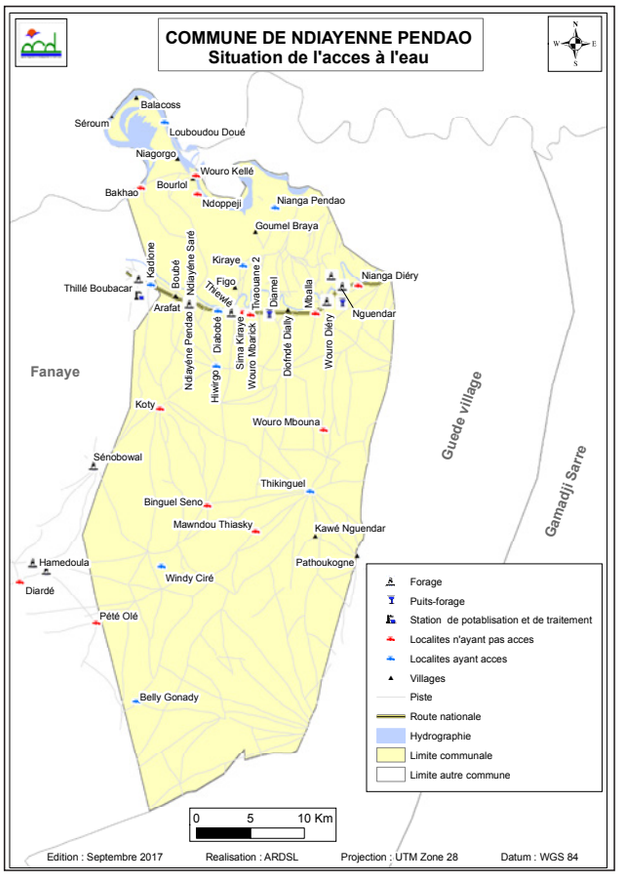
Les difficultés d'accès à l'eau potable dans certaines localités et le faible taux d'accès des ménages aux branchements domiciliaires (seuls 22% des ménages dispose de branchement domiciliaire) suscitent des efforts combinés afin d'améliorer la couverture de la population à l'eau potable et de promouvoir l'accès durable des ménages.

La commune a ainsi entrepris dans ce sens des initiatives de raccorder à l'eau potable de certaines localités situées dans la zone walo à travers la construction d'un mini-forage à Niagorgo dans le cadre de Projet d'« Amélioration de l'accès à l'eau potable avec des technologies à faible coût et sa gestion locale publique dans les Communes de Saint-Louis Sénégal » (AWA) financé par l'AACID et mis en œuvre par le FAMSI et l'ARD (ARD) de Saint-Louis.

En ce qui concerne l'assainissement, 65% des ménages de la commune disposent de latrines dont 34% ayant des latrines traditionnelles et 31% disposant de latrines adéquates. La commune a ainsi une situation de couverture en assainissement très en deçà de la tendance départementale où on note un taux d'accès en latrines adéquates de 43%. De plus, elle ne dispose pas de système d'évacuation et de traitement des eaux usées. Toutefois, la mise en œuvre du projet FICOL contribuera fortement à améliorer le cadre environnemental et sanitaire à travers la mise en place d'un service communal de gestion des ordures ménagères et des déchets biomédicaux. Le gap en termes d'accès aux latrines est plus noté dans la zone Dieri ; ce qui renforce sa fragilité face à la propagation des maladies, une des causes sous-jacentes de la malnutrition.

**Tableau 7: Tableau synoptique du secteur de l'hydraulique et de l'assainissement**

| ATOUTS | CONTRAINTES | DEFIS |
|---|---|---|
| ❍ Assez bonne couverture en eau potable<br>❍ Existence de ressources en eau de surface<br>❍ Disponibilité de Partenaires Techniques et Financiers<br>❍ Dynamisme de certains Asufor-Asurep<br>❍ Existence de sites appropriés pour la gestion des déchets et des eaux usées | ❍ Insuffisance des infrastructures hydrauliques<br>❍ Coût de l'eau relativement élevé ;<br>❍ Difficultés d'accès à l'eau potable pour une bonne partie du Walo et du Diéri<br>❍ Qualité de l'eau douteuse au niveau de certains ouvrages<br>❍ Faible puissance des pompes des forages de Thillé Boubacar, Nguendar et de Loboudou<br>❍ Absence de système de gestion des ordures ménagères<br>❍ Absence de réseau d'assainissement pour l'évacuation des eaux usées<br>❍ Faible couverture en latrines adéquates<br>❍ Manque de dynamisme de certaines structures de gestion | ❍ Promotion de l'accès durable à l'eau potable<br>❍ Mise en place d'un système de gestion des ordures ménagères<br>❍ Mise en place d'un système d'assainissement pour l'évacuation des eaux usées |



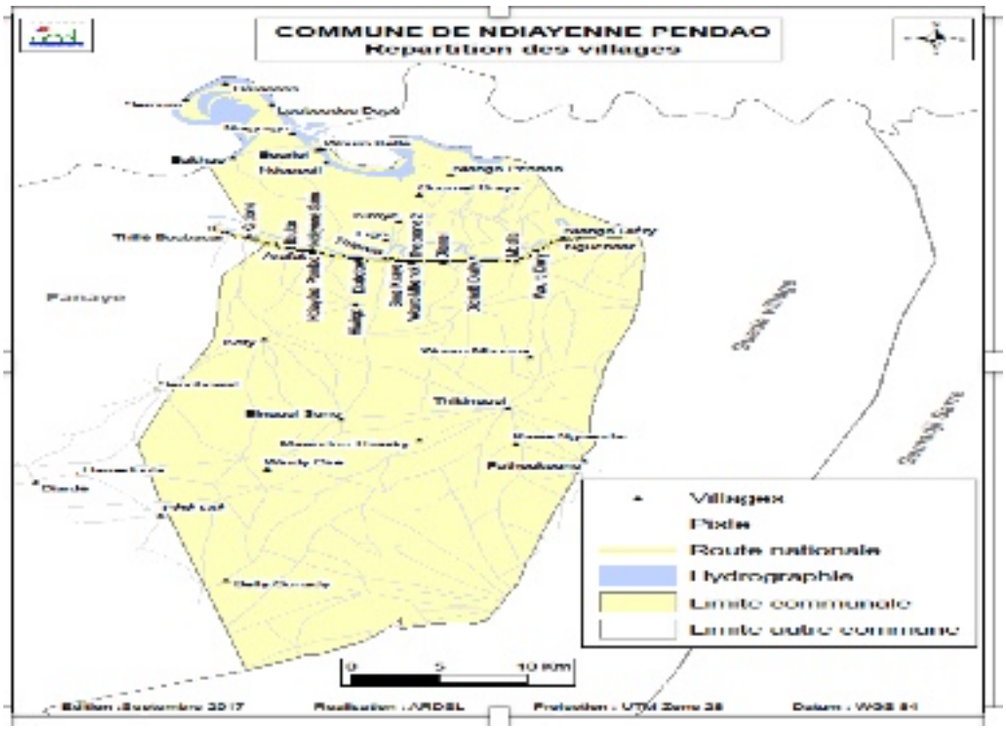

## 1.4.Urbanisme habitat et cadre de vie

Deux types d'habitation caractérisent la commune : les habitations modernes et celles traditionnelles. Les habitations modernes sont faites à partir des matériaux comme le ciment, le béton, le fer, etc…. Aujourd'hui, ces types d'habitation se retrouvent sur l'ensemble du territoire communal. Leur nombre est plus important au niveau des villages de l'axe du goudron (Thillé Boubacar, Kadione, Ndiayène Pendao, Nguendar, etc…).

Concernant les habitations traditionnelles, elles varient selon les zones :

❍ Dans le Walo, la majorité des maisons sont entièrement bâties avec de la terre argileuse et du bois (aujourd'hui quand

- même, la tendance est en train de changer car le bois est de plus en plus remplacé par les zingues) ;
- Dans les zones du Jeeri, les habitations sont pour la plupart des cases faites de bois et de pailles.
- Dans le Walo comme dans le Jeeri, les habitations ne comportent pas de normes de sécurité. La commune ne dispose toujours pas d'outils ou de plans de lotissement, ce qui est à l'origine de nombreux conflits fonciers.




## 1.5. Sports culture tourisme et loisirs

### 1.5.1. Sports

La commune de Ndiayène Pendao n'est pas trop dotée en infrastructures sportives favorisant l'épanouissement de la jeunesse. Elle ne dispose en effet que deux terrains de football localisés à Thillé Boubacar et à Kadione. Il existe toutefois des aires de jeu au niveau situées dans les zones de l'axe du goudron et du Walo. Les principales disciplines sportives pratiquées dans la commune restent le football et la lutte.

On note l'existence de 24 ASC dont 8 dans le walo et 16 dans la zone intermédiaire. Ces ASC ne disposent pas des moyens nécessaires pour assurer leur développement et participer aux compétitions départementales et régionales.

### 1.5.2. Culture et tourisme

La commune dispose d'un patrimoine culturel très riche dont le site religieux de Thillé Boubacar (Diapéré Anabidji) et l'arbre mythique à Figo. L'agenda culturel est particulièrement constitué des Gamou et journées culturelles.

Le tourisme n'est pas développé dans la commune malgré les potentialités socio-culturelles. Toutefois, la valorisation du patrimoine matériel et immatériel et la systématisation d'un agenda culturel, sportif et touristique pourront fortement favoriser le développement secteur touristique.

**Tableau 8 : Tableau synoptique sport, culture et tourisme**

| ATOUTS | CONTRAINTES | DEFIS |
|---|---|---|
| ❍ Jeunesse de la population<br>❍ Existence de sites et d'évènements religieux attractifs<br>❍ Importance et dynamisme des OCB<br>❍ Traditions culturelles et religieuses très présentes chez les populations | ❍ Absence d'infrastructure touristique<br>❍ Absence de terrain de football répondant aux normes des compétitions nationales<br>❍ Insuffisance des accompagnements techniques et financiers des structures associatives<br>❍ Problème de reconnaissance juridique des ASC<br>❍ Non valorisation des potentialités touristiques et culturelles | ❍ Systématisation de l'agenda culturel, sportif et touristique<br>❍ Amélioration de l'offre en infrastructures sportives et culturelles<br>❍ Accompagnement des structures associatives<br>❍ Valorisation des potentialités touristique et culturelles |

### 1.6. Environnement et adaptation aux changements climatiques

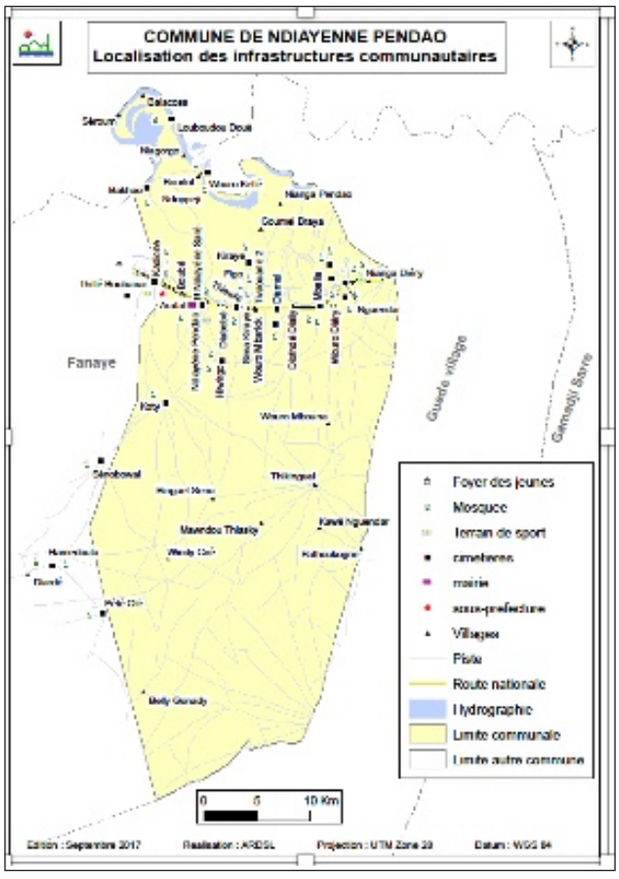
L'environnement et la gestion des ressources naturelles ne sont pas bien pris en compte dans les politiques de développement communal. La commune subit ainsi de plein fouet les impacts des changements climatiques dont la faible pluviométrie, le débit irrégulier du fleuve et des cours d'eau, les vents violents, l'érosion côtière dans certaines localités de la zone Walo. De même, les herbes sauvages (le typha) envahissement une bonne partie du fleuve et des cours d'eau.

L'écosystème forestier est caractérisé par une raréfaction des ressources naturelles due à la dégradation abusive et progressive de la couverture forestière (sècheresse, l'action anthropique, feux de brousse, changement climatique).

La mise en œuvre de politiques pertinentes de préservation de l'environnement et des ressources naturelles et la valorisation du typha pourront constituer un important levier de développement de la commune.

**Tableau 9: Tableau synoptique du secteur de l'Environnement et de la gestion des ressources naturelles**

| ATOUTS | CONTRAINTES | DEFIS |
|---|---|---|
| ❍ Existence d'une faune et flore diversifiée<br>❍ Existence d'initiatives de reboisement<br>❍ Existence de quatre forêts classées<br>❍ Existence d'un POAS | ❍ Coupe abusive des arbres<br>❍ Dégradation progressive et appauvrissement des sols<br>❍ Présence de feux de brousse<br>❍ Présence d'insectes déprédateurs | ❍ Préservation de l'environnement et des ressources naturelles<br>❍ Lutte contre les feux de brousses<br>❍ Lutte contre les insectes déprédateurs |




## II. PROFIL ECONOMIQUE

### 2.1. SECTEURS PRODUCTIFS

#### 2.1.1. Pêche continentale

La proximité de la commune par rapport au Fleuve Sénégal, au Doué et au Ngallenka favorise le développement de cette activité. En effet, plus de la moitié de la population habite autour de ces sources d'eau. Cependant, avec la rareté des ressources halieutiques, les mises à terre sont pour la plupart consacrées à l'autoconsommation des familles des pêcheurs. Le développement de l'activité de pêche à travers un appui aux pêcheurs permettrait une augmentation des productions et

une accessibilité plus large au poisson qui constitue un produit à fort caractère nutritif pour les enfants. La mise en œuvre des initiatives de promotion de la pisciculture devrait fortement contribuer à la satisfaction des besoins de la population en poisson et améliorer les conditions de vie des pêcheurs.

**Tableau 10 : Tableau synoptique de la pêche**

| ATOUTS | CONTRAINTES | DEFIS |
|---|---|---|
| ❍ Existence de plusieurs sources d'eau (fleuve et mares)<br>❍ Existence de communautés de pêcheurs | ❍ Faible organisation des pêcheurs<br>❍ Matériel de pêche archaïque<br>❍ Difficultés d'accès au financement<br>❍ (Inexistence de Partenaires Techniques Financiers du secteur de la pêche<br>❍ Inexistence d'activités piscicoles | ❍ Sensibilisation et formation des pêcheurs<br>❍ Facilitation de l'accès des pêcheurs au financement<br>❍ Promotion de la pisiculture |

### 2.1.2. Agriculture

Principale source de revenus des populations, l'agriculture est la première activité économique de la commune. Elle est beaucoup plus pratiquée dans le Walo que sur l'axe du goudron et du Dieri. Le territoire communal est caractérisé par trois principales formes d'agriculture :

L'agriculture irriguée bénéficie de nombreux aménagements hydro-agricoles se situant dans la zone Walo. Elle occupe une superficie de 4451,7 ha, ce qui représente 2,9% de la superficie totale et 18,5% de la superficie du Walo. Les principales spéculations de cette forme d'agriculture sont entre autres le riz, l'oignon, la patate douce, le gombo.

L'agriculture de décrue est pratiquée sur les plaines inondables du Walo. Elle constitue l'une des plus importantes sources d'apports vivriers (patate, mil, mais, gombo, bereef).

L'agriculture pluviale est, quant à elle, plutôt pratiquée dans le Dieri. Elle s'exerce surtout autour des villages ou hameaux et / ou des mares temporaires. La superficie actuellement mise en valeur pour toute la commune tourne autour de 630ha. Elle est surtout une agriculture vivrière.

Ces dernières années, la commune a connu une baisse drastique de sa pluviométrie entrainant une diminution considérable de la production malgré le potentiel agricole disponible. Ceci est en quelque sorte à l'origine de l'augmentation du nombre de cas de malnutrition aigüe sévère au niveau des structures sanitaires de la commune à l'exception de celle de Loboudou. Ceci s'explique par le fait que ces structures sanitaires (Thillé-Boubacar, Ndiayene-Pendao et Nguendar) polarisent les villages du dieri qui se caractérisent par une faible production agricole car dépendant de la pluie.

Contrairement à la zone Dieri, la zone walo se caractérise par une importante production agricole. Cette opportunité qui s'offre à cette zone a permis aujourd'hui de maitriser les questions ayant trait à l'alimentation.

La commune dispose d'un potentiel de terres cultivables de 24 063 hectares dont seulement 16% de ces superficies sont aménagées. L'aménagement de ces terres, la réhabilitation des aménagements hydroagricoles et la valorisation des terres du Dieri permettront d'améliorer considérablement les performances de l'agriculture.

**Tableau 11: Présentation des différentes cultures**

| DÉSIGNATION | CULTURES IRRIGUÉES | | | CULTURES DE DÉCRUE |
|---|---|---|---|---|
| **Principales spéculations** | riz, tomate, oignon et gombo | | | patate, bissap, gombo, manioc, maïs |
| **Superficie cultivable** | 24063 ha | | | |
| **Superficie aménagée** | 3936.80 ha | | | 0 |
| **Superficie cultivée** | 1414.72 ha | | | |
| **Infrastructures et Equipements** | 20 magasins de stockage dont 5 en mauvais état | | | |
| **production annuelle (moyenne)** | **Riz** | **Oignon** | **Tomate** | Maïs, Gombo |
| | 3831,95 T | 1728,10 T | 7343,69 T | ND |

| Tableau 12 : synoptique agriculture | | |
|---|---|---|
| **ATOUTS** | **CONTRAINTES** | **DEFIS** |
| ❍ Disponibilité de terres cultivables et aménagées<br>❍ Disponibilité de l'eau avec la proximité du fleuve<br>❍ Main d'œuvre locale abondante<br>❍ Dynamisme des Organisations de Producteurs | ❍ Vétusté des aménagements agricoles<br>❍ Difficultés d'accès aux intrants<br>❍ Vétusté et insuffisance du matériel et des équipements agricoles<br>❍ Cherté de l'électricité (Irrigation)<br>❍ Présence de déprédateurs, d'oiseaux et de plantes envahissantes<br>❍ Insuffisance des magasins de stockage<br>❍ Insuffisance de pistes de production<br>❍ Non de valorisation des terres du Jeeri<br>❍ Manque de rizerie<br>❍ Manque d'organisation du centre de groupage de Boubé<br>❍ Irrégularité dans le renouvellement de bureau des groupements de producteurs<br>❍ Difficultés d'accéder à la terre pour les GPF | ❍ Réhabilitation des aménagements hydroagricoles<br>❍ Facilitation de l'accès des producteurs aux intrants<br>❍ Acquisition de nouveaux matériels et équipement agricole<br>❍ Réduction du coût du coût d'électricité<br>❍ Lutte contre les déprédateurs et plantes envahissantes<br>❍ Appui à la structuration du secteur<br>❍ Valorisation des terres du Jeeri<br>❍ Appui à la redynamisation des bureaux des GIE<br>❍ Facilitation de l'accès des GPF à la terre |

### 2.1.3. Elevage

Pilier central dans l'économie de la commune, l'élevage vient en deuxième position après l'agriculture. Une bonne partie de la population est agro pastorale. Cependant, l'élevage est extensif à 90% et semi intensif dans le Waalo à 10%. Le développement de cette forme d'élevage favoriserait l'accès aux produits nutritionnels notamment le lait et la viande venant des fermes de proximité, ce qui contribuerait à renforcer la sécurité alimentaire des ménages et la qualité nutritionnelle chez les enfants. Tout le Dieri est une zone agro pastorale à priorité élevage (ZAPE). Cette activité occupe la quasi-totalité de la population du Dieri. Les éleveurs constituent une entité non négligeable de par leur effectif d'une part et d'autre part par le poids que le secteur occupe dans l'économie locale.

Sur le plan infrastructurel, la commune dispose de 11 parcs de vaccination dont 8 en fer et 3 en bois. Malgré le taux d'accès à l'eau satisfaisant dans le Dieri, l'abreuvement du bétail continue d'être problématique dans certaines localités où les éleveurs parcourent 5 à 8 kilomètres pour abreuver leur bétail. Certains forages sont également confrontés à une baisse de pression à certaines heures de pointe du fait de la faible puissance des pompes et de l'importance du cheptel.

Les éleveurs disposent d'une association « Gallé Aynaabé » qui nécessite cependant d'être redynamisée.

| Tableau 13 : tableau synoptique du secteur de l'élevage | | |
|---|---|---|
| **ATOUTS** | **CONTRAINTES** | **DEFIS** |
| ❍ Existence d'importantes communautés d'éleveurs<br>❍ Existence de sources d'eau permanentes et de mares temporaires<br>❍ Nombre important de bétails | ❍ Problème d'eau pour l'abreuvement du cheptel (distance énorme entre les points d'eau)<br>❍ Difficultés d'accès aux soins vétérinaires<br>❍ Insuffisance des parcs de vaccination<br>❍ Difficultés d'accès au fond de stabilisation<br>❍ Cherté de l'aliment de bétail<br>❍ Enclavement du Jeeri<br>❍ Pas de magasin de stockage des aliments de bétail dans le Jeeri<br>❍ Faible rendement des produits de l'élevage<br>❍ Récurrence des vols de bétail<br>❍ Absence d'unités de transformation des produits de l'élevage fonctionnelles | ❍ Désenclavement du Jeeri<br>❍ Renforcement des infrastructures et équipements<br>❍ Promotion de l'insémination artificielle<br>❍ Lutte contre le vol de bétail<br>❍ Renforcement de capacités des éleveurs<br>❍ Valorisation des sous-produits de l'élevage<br>❍ Promotion de la culture fourragère<br>❍ Amélioration de l'encadrement technique des éleveurs |

### 2.1.4. Commerce et Artisanat

La spécificité de la commune de Ndiayéne Pendao reste sans doute le marché hebdomadaire de Thillé Boubacar qui occupe la quatrième place sur le classement national des marchés hebdomadaires. On note aussi l'existence de trois autres marchés permanents (Thillé, Loboudou et Ndiayéne-Pendao)

La dynamique du petit commerce y est très soutenue notamment dans les villages et hameaux qui abritent beaucoup de points de commerce.

Le niveau de pauvreté est un peu élevé dans la commune de Ndiayene-Pendao. En effet, la majorité de la population dispose de très faibles revenus. Ce qui rend difficile l'accès de cette dernière aux produits alimentaires. De même, l'enclavement de certaines localités ainsi que l'insuffisance de marchés hebdomadaires comme permanents réduit l'accès des populations aux produits entrainant ainsi de maladies sanitaires telles que la malnutrition chez les enfants de 0 à 5 ans. Le désenclavement de certaines localités et une augmentation considérable du nombre de marchés permanents faciliteront l'accès des populations aux produits alimentaires

En ce qui concerne l'artisanat, trois localités semblent principalement émerger du lot :

- Thillé Boubacar, qui se spécialise principalement dans la couture, la cordonnerie…
- Loboudou Doué, qui se donne à la cordonnerie et à la teinture
- Tehende Maure (Ndiayène Pendao) qui développe des activités de tissage, de vernissage, de tannerie, etc.…

L'artisanat demeure une importante activité, mais les acteurs de ce secteur sont mal organisés et peu formés. Le marché hebdomadaire de Thillé Boubacar est la principale destination commerciale des produits artisanaux. En plus du manque d'organisation et de formation, la non valorisation de la fonction d'artisan et le manque de financement ne favorisent pas le développement du secteur et la participation des artisans locaux aux compétitions régionales voire même nationales.

## 2.2. SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION

### 2.2.1. Energie

La couverture en énergie électrique est assurée par la SENELEC. Le taux d'électrification des villages est très faible. En effet, seuls les villages de Thillé-Boubacar, Kadione, Ndiayéne-Pendao, Nguendar, Diofndé Dially, Wouro Dierri et Wouro Kellé sont électrifiés. L'éclairage public est quasi inexistant sur le territoire communal d'où la nécessité de multiplier les efforts de rechange des lampadaires défectueux et d'étendre le réseau électrique afin d'améliorer les conditions de vie et de sécurité des populations.

La cherté du gasoil et de l'électricité utilisée pour l'irrigation et l'alimentation des forages et le fort taux d'ensoleillement de la commune devraient pousser les producteurs à s'orienter vers la promotion des énergies solaire et éolienne.

### 2.2.2. Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)

Il existe 3 (trois) opérateurs téléphoniques dans la commune même si certains sont instables ou inexistant dans certaines zones. En effet, sur les 8 zones de gestion de l'espace de la commune, seules quatre d'entre elles sont couvertes par l'opérateur Orange ; le signal est soit faible, soit inexistant au niveau des autres zones. En plus, les deux autres opérateurs (Tigo, Expresso) ne couvrent que les zones de wodabé et de Nguendar (les villages de l'axe du goudron).

Concernant la couverture en radio, il convient de noter que toutes les zones sont couvertes par la RTS. Cependant, il n'y a pas de Radio communautaire dans la commune. Le signal de télévision est cependant disponible qu'au niveau des zones se situant sur l'axe du goudron.

### 2.2.3. Transport et Désenclavement

La commune est traversée de l'Est à l'Ouest par la Route Nationale N°2 qui contribue fortement à la mobilité des personnes et de leurs biens. Cependant, le problème majeur de la population semble être l'enclavement de certaines zones du fait de l'absence de pistes permettant d'accéder dans certains villages distants du Jeeri. Ainsi, la Commune ne dispose pas de gare routière et les déplacements se font par le biais de :

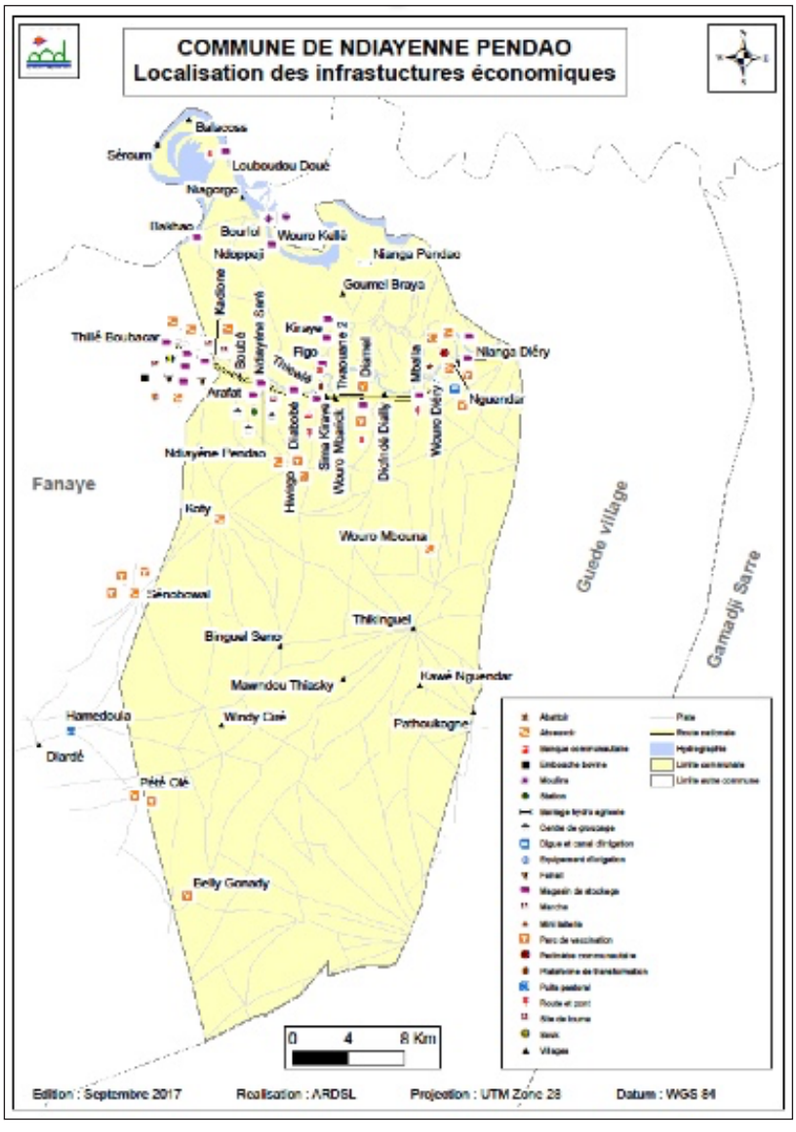
- véhicules d'une ou de deux cabines communément appelés« Woppou yah » ;
- charrettes et motos-Jakarta qui assurent la quasi-totalité du transport intra-communal.

Des initiatives significatives sont en train d'être mises en œuvre avec la réalisation de la piste Boubé – Loboudou dans le cadre du Projet de Piste Communautaire en appui au Programme National de Développement Local (PPC/PNDL). Cette piste d'une longueur de 20 Kilomètres environ a contribué à améliorer considérablement les conditions de vie des populations. En effet, elle a désenclavé neuf (09) établissements humains d'une population globale de 5087 habitants soit 15% de la population communale. Le projet compte également appuyer des projets économiques autour de cette piste afin de permettre aux acteurs locaux, constitués en coopérative multifonctionnelle, d'améliorer leurs revenus et de mieux entretenir la piste.

| Tableau 15 : synoptique du transport | | |
|---|---|---|
| **ATOUTS** | **CONTRAINTES** | **DEFIS** |
| ❍ Proximité de la Route Nationale 2<br>❍ Existence de deux pistes de production | ❍ Enclavement de certaines localités<br>❍ Non réglementation de la circulation des motos jakarta<br>❍ Etat délabré de la piste reliant Boubé-Niandane<br>❍ Inexistence de gare routière | ❍ Réglementation du secteur<br>❍ Sensibilisation et mise à niveau des acteurs<br>❍ Amélioration de la mobilité des personnes et des biens<br>❍ Aménagement de sites pour les véhicules lors du marché hebdomadaire de Thillé Boubacar |

### 2.2.4. Financement et l'accès aux services financiers

On dénombre trois (3) institutions financières décentralisées dont le bureau de la Poste situé à Thillé-Boubacar, la CORAD et la COOPED localisées à Ndiayène-Pendao et ciblant principalement les producteurs et les éleveurs. Les services de transfert d'argent sont constitués de 5 points de Transfert d'Argent WARI dont 4 à Thillé-Boubacar et 1 à Boubé, 1 point de Transfert Joni-Joni à Thillé-Boubacar. Ces structures financières et points de transfert d'argent sont concentrés sur la zone intermédiaire (autour de la Route Nationale) qui est la principale zone couverte par les opérateurs de télécommunication. L'amélioration de la couverture de réseau de télécommunication pourrait permettre aux zones Walo et Jeeri de disposer de SFD et de point de transfert d'argent.



# III. PROFIL DE GOUVERNANCE

## 3.1. PROFIL DES ÉLUS

Le conseil municipal de Ndiayéne Pendao compte en son sein 46 conseillers. L'analyse du profil des élus révèle un faible niveau d'instruction des élus locaux. En effet, 52.17% des conseillers ne sont pas alphabétisés, 28.27% ont le niveau d'études primaires, 6.52% ont le niveau d'études moyennes, 8.70% ont le niveau d'études secondaires et seulement 4.34% ont le niveau d'études supérieures. Il n'y a que 47.83% des conseillers qui sont alphabétisés. Cependant, le conseil municipal fait face à un réel problème car plus de 50% des membres ne sont pas en mesure de lire les documents administratifs .

Concernant la représentativité, notons qu'elle est satisfaisante car 50% des conseillers sont des femmes, ce qui semble montrer en quelque sorte la bonne compréhension que la commune a de la parité. Cependant, force est de constater que les jeunes sont faiblement représentés dans le conseil (11%), ce qui pourrait constituer un frein au développement car ce dernier rime avec la jeunesse, l'espoir de demain. Le conseil municipal se caractérise par une implication de l'ensemble des secteurs d'activités professionnelles présentes dans la commune à savoir les cultivateurs, les éleveurs, les commerçants, les ménagères, les enseignants…

Il convient aussi de noter le besoin crucial qui semble être entre autre, le renforcement de capacités des élus puisque plus de 65% des élus exercent leur premier mandat.

La collaboration avec le conseil communal de jeunesse pourrait ainsi permettre de mieux prendre en compte les préoccupations des jeunes et de compenser la faible représentativité des jeunes dans le conseil municipal.

## 3.2. DISPOSITIF DE BONNE GOUVERNANCE

Le conseil municipal a institué 18 commissions techniques dans le but de mieux prendre en charge les compétences transférées et in fine les préoccupations des populations. Ces commissions ne sont toutefois pas très fonctionnelles. Le cadre communal de concertation, de planification et de Suivi du développement, mis en place dans le cadre de l'élaboration de ce PDC, devrait fortement contribuer à redynamiser les commissions techniques et les comités villageois et inter-villageois de développement afin de renforcer l'animation du développement territorial et assurer un bon suivi de la mise en œuvre de ce document.

La commune compte plus de 350 organisations communautaires de base (OCB). Ces dernières sont entre autres composées d'associations de jeunes (ASC), de groupements d'intérêt économique, de comités de gestion, de groupements de promotion féminine, de dahiras, etc. Il convient ainsi de souligner qu'un nombre important d'OCB ne dispose pas d'une reconnaissance juridique (Récépissé, NINEA, …). La formalisation des relations entre le conseil municipal et les OCB pourrait ainsi permettre d'améliorer la coordination et l'harmonisation des interventions et l'implication des acteurs locaux dans la gestion publique locale.

**Tableau 16 : Liste des différentes commissions techniques de la Commune**

| | |
|---|---|
| 1 | Commission Sociale |
| 2 | Commission Genre |
| 3 | Commission Environnement |
| 4 | Agriculture |
| 5 | Commission Jeunesse-sport |
| 6 | Commission Conflit |
| 7 | Commission Planification |
| 8 | Commission Hydrolique |
| 9 | Commission Education |
| 10 | Commission Elevage |
| 11 | Commission Domaniale |
| 12 | Commission Marché |
| 13 | Commission Energie |
| 14 | Commission Coopération décentralisée |
| 15 | Commission Réception |
| 16 | Commission Santé |
| 17 | Commission Finances |
| 18 | Commission Culture e Loisirs |

## 3.3. L'ACCÈS À L'INFORMATION

L'accès à l'information s'apprécie par le taux de couverture de l'espace communal par les supports médiatiques classiques ou communément qualifiés de « nouveaux médias ». Ces supports sont les radios, les télévisions, les journaux, etc…, et sont des éléments indispensables dans le dispositif de bonne gouvernance. Il faut à ce niveau signaler que l'espace communal est faiblement couvert en outils d'accès à l'information. En effet, la faible couverture des zones walo et Jerri en réseau de télécommunication fait que le signal de la radio et la télévision n'est disponible de manière permanente que dans la zone intermédiaire avec une qualité d'image et d'écoute acceptable. Il s'y ajoute l'indisponibilité des articles de presse écrite sur le territoire communal.

De même, la commune ne dispose pas de radio communautaire. Le tableau d'affichage est le principal support de communication utilisé par le conseil municipal pour communiquer sur les activités et les délibérations municipales. L'élaboration et la mise en œuvre d'un bon plan de communication institutionnelle contribuera ainsi à améliorer la visibilité de l'action municipale et à mieux prendre en compte les préoccupations des populations.

### 3.4. GOUVERNANCE BUDGÉTAIRE

Le budget de la commune de Ndiayène-Pendao a connu une baisse significative au cours de ces trois dernières années. En effet, le budget voté est passé de **686.243.537** francs CFA en 2015 à **558 055 494** FCFA en 2016 soit une baisse de **128.188.043** FCFA en valeur absolue. En 2017 le budget voté se stabilise à **268.051.696** FCFA. Ainsi entre 2015 et 2017 le budget a connu une baisse de **418 191 841** FCFA soit plus de 60% par rapport à 2015. L'évolution des budgets de 2015 et 2016 s'expliquait l'importance des fonds destinés à la mise en œuvre du projet PPC/PNDL.

On note une bonne performance de la commune dans l'exécution du budget de 2016. En effet, le taux de mobilisation est passé de 16% en 2015 à 86% en 2016 ; tandis que le taux d'exécution a connu une évolution de 20% en passant de 60% en 2015 à 80% en 2016.

Des efforts soutenus doivent être entrepris sont améliorer le taux de mobilisation des recettes. La mise en place de la commission fiscalité locale et la sensibilisation des populations pourront permettre d'avoir des résultats significatifs.

| ANNEES | BUDGET VOTE | BUDGET MOBILISE | BUDGET EXECUTE |
|---|---|---|---|
| 2015 | 686 243 537 | 106 792 087 | 64 075 252 |
| 2016 | 558 055 494 | 481 933 999 | 385 547 199 |
| 2017 | 558 055 494 | | |

### 3.5. MESURE DE PERFORMANCE DE LA COMMUNE

La mesure de performance menée dans la période de 2015 et 2016 a révélé que la commune une assez bonne performance soit une note de 66/100. Cet exercice a ainsi permis de relever des bonnes pratiques, qui devraient être consolidées et même partagées avec les autres collectivités territoriales de la région. Il s'agit de :

- de la prise en charge effective des besoins des populations en services de base à travers la budgétisation et la réalisation d'infrastructures et d'équipements éducatifs et sanitaires ;
- l'implication des populations dans la réalisation des infrastructures socioéconomiques de base ;
- l'existence d'un dispositif de pilotage du développement économique local ;
- la bonne capacité à mobiliser la contrepartie des ressources pour la mise en œuvre des projets
- la tenue des débats d'orientations budgétaires dans les délais prévus par la loi
- le dynamisme des comités de gestion des infrastructures réalisées

Malgré la bonne performance dans le domaine de la prise en charge des besoins spécifiques des populations et dans la participation citoyenne, des faiblesses ont été notées surtout au niveau du pilotage institutionnel, technique et financier. Ces faiblesses sont entre autres :

- l'inexistence d'un comptable des matières
- l'inexistence de documents de gestion et de gouvernance des collectivités territoriales (plan de travail annuel, manuel de procédures, système de suivi-évaluation, comptabilité des matières, plan de développement communal, plan d'investissement annuel, plan de communication, etc.) ;
- l'absence de projet d'investissement (budget d'investissement servant juste à honorer les contreparties demandées par les PTF) ;
- le taux assez élevé des dépenses de personnel (plus de 60% du budget) ;
- le faible pourcentage des recettes ordinaires allouées au financement des investissements
- l'absence de programme de lutte contre le SIDA

| Tableau 18: Mesures de performance de la commune | | |
|---|---|---|
| **Domaines** | **Critères** | **Notes** |
| Capacité de la commune à satisfaire les besoins prioritaires des populations | Accès aux services sociaux de base | **8,5/11** |
| | Promotion du développement économique local (DEL) | **2/9** |
| **Sous total 1** | | **10,5/20** |
| Capacité de pilotage institutionnel, technique et financier de la commune | Gestion administrative | **10/19** |
| | Gestion technique | **7/16** |
| | Gestion fiduciaire | **15,5/22** |
| **Sous total 2** | | **32,5/57** |
| Participation citoyenne dans la gestion des affaires locales | Cadre institutionnel de la participation et accès à l'information | **15/15** |
| | Engagement des citoyens | **6/8** |
| **Sous total 3** | | **21/23** |
| **Total Performance** | | **21/23** |

### 3.6. GESTION FONCIÈRE

L'élaboration du Plan d'Occupation et d'Affectation des Sol (POAS) a permis de découper la commune en deux (2) zones afin d'améliorer la gestion foncière :

- La Zone Agro-pastorale à Priorité Elevage (ZAPE) couvrant la zone du Jeeri qui s'étend de l'axe routier jusqu'à la limite Sud – Est ;
- La Zone Agro-pastorale à Priorité Agricole (ZAPA) correspondant à la zone Walo qui couvre toute la zone Nord de l'axe du goudron.

La commune dispose ainsi de nombreux outils de gestion foncière comme la fiche de demande, le registre de demande, le registre foncier, le dossier foncier, le Système d'Information Foncière numérique, 2GPS, 1 registre de gestion des conflits et 1 appareil photo numérique (en panne). Toutefois, l'inexistence du cadastre rural et l'absence de personnel qualifié pour prendre en compte la gestion foncière entravent la bonne gestion des domaines.

| Tableau 19 : Tableau synoptique de la gouvernance | | |
|---|---|---|
| **ATOUTS** | **CONTRAINTES** | **DEFIS** |
| ❍ Existence de dispositif de gouvernance participative<br>❍ Effectivité du contrôle citoyen | ❍ Insuffisance de matériels informatiques<br>❍ Insuffisance des initiatives de Développement économique local (DEL)<br>❍ Faible maîtrise des rôles et responsabilité des acteurs locaux<br>❍ Non fonctionnalité de certaines commissions du conseil.<br>❍ Faible mobilisation des recettes propres<br>❍ Insuffisance de personnels qualifiés dans le conseil | ❍ Amélioration de la fonctionnalité des dispositifs de gouvernance territoriale et de l'implication des populations dans la gestion publique locale<br>❍ Renforcement de capacités des acteurs locaux<br>❍ Promotion des initiatives DEL<br>❍ Amélioration de la mobilisation des recettes propres |

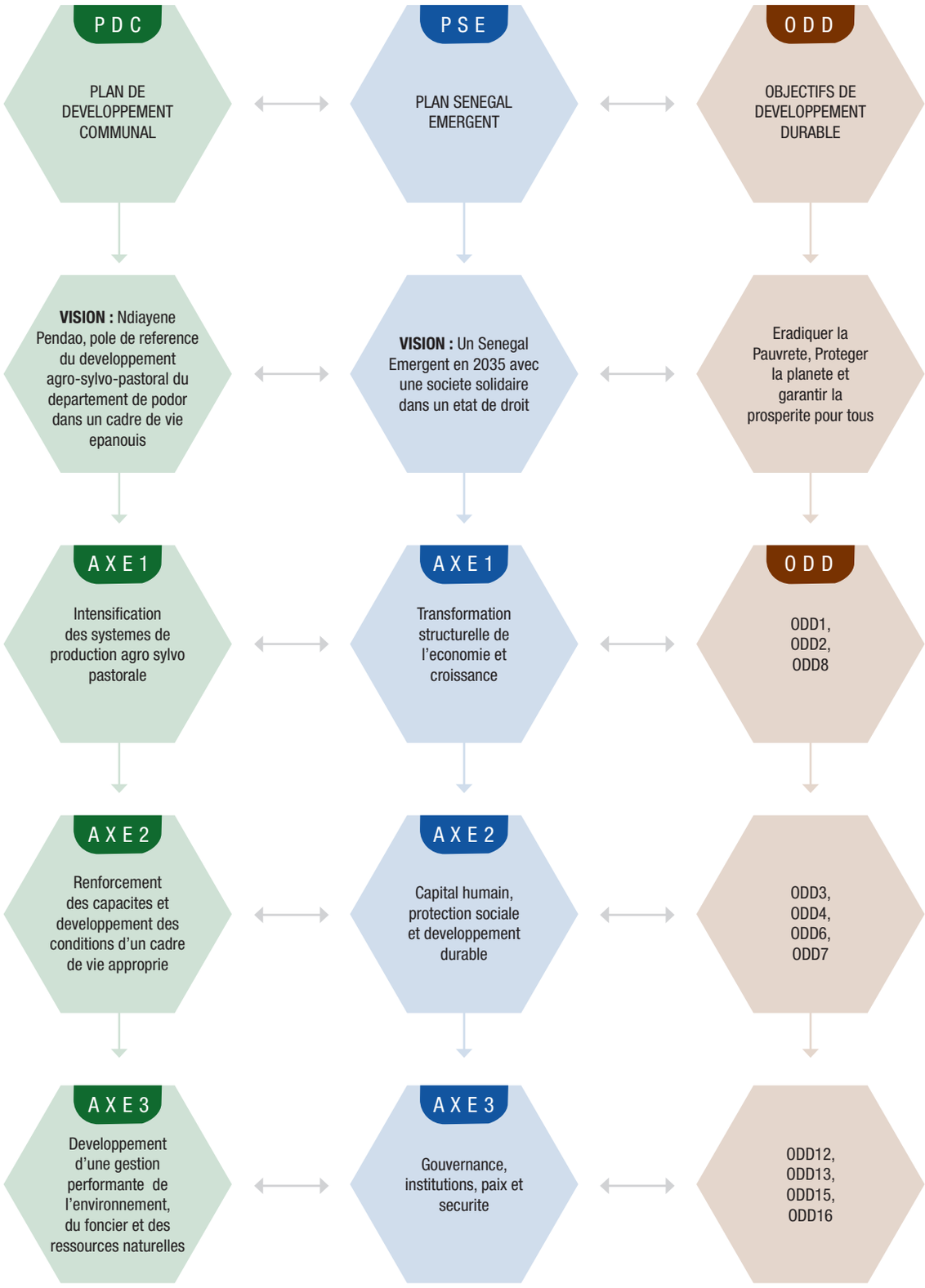
## TROISIEME PARTIE : PROSPECTIVE

## I. DEFINITION DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU PLAN DE DEVELOPPEMENT

Le potentiel agro-sylvo pastoral de la commune constitue un important de développement économique et social. La valorisation de ces ressources, l'amélioration de l'accès et de la qualité des services sociaux de base et la mise en œuvre du projet de désenclavement de l'Ile à Morphil avec le bitumage de l'axe Guia-RN2, permettront à la commune de Ndiayene Pendao, d'être un « pôle de référence du développement agro-sylvo-pastoral du département de Podor dans un cadre de vie épanouis.

Cette vision permettra ainsi à la commune de se positionner dans le domaine de l'agriculture, du commerce et de l'élevage mais aussi de promouvoir un développement humain durable à travers des services sociaux diversifiés et complets.

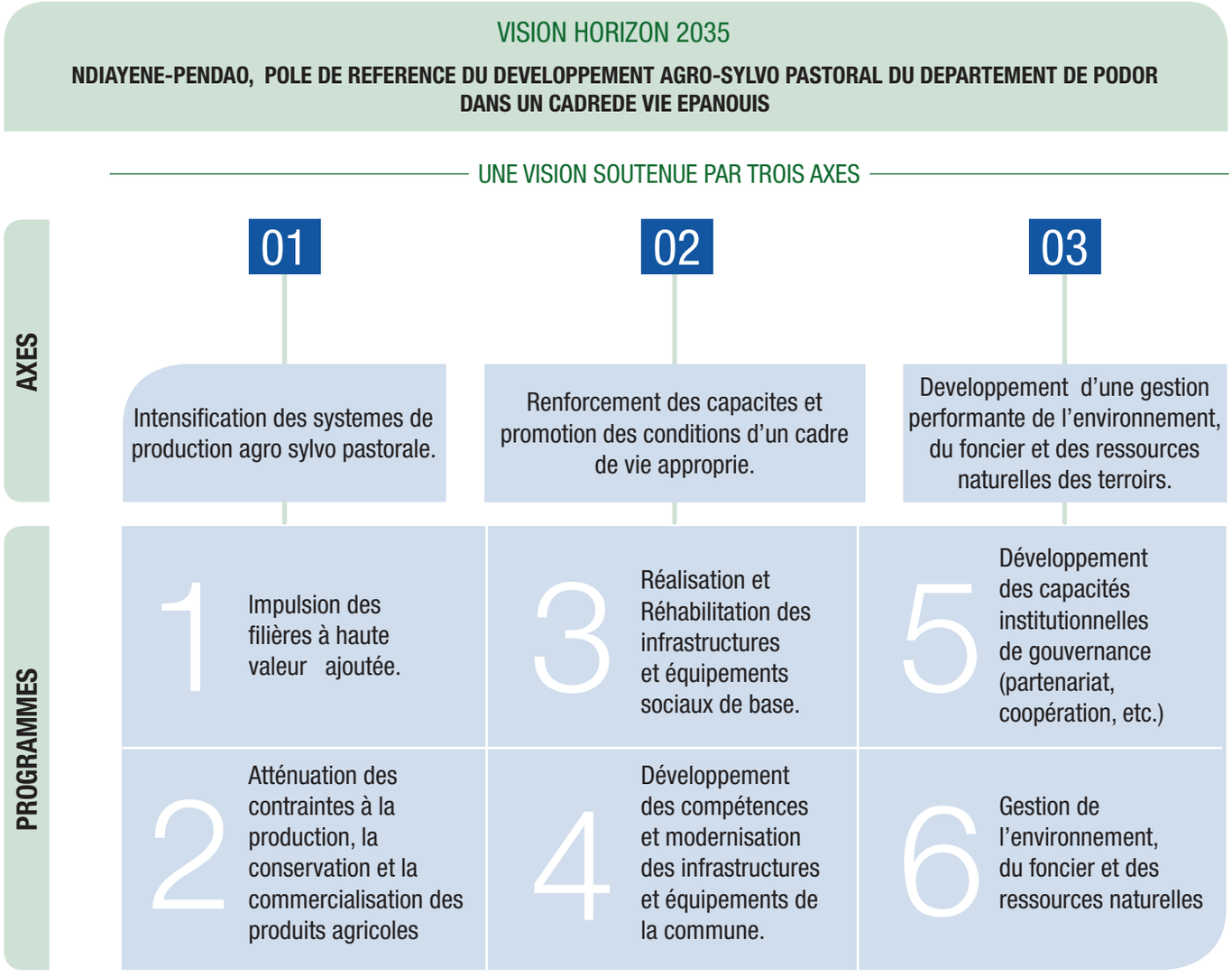
### 1.1. Mise en évidence des articulations du PDC au cadre stratégique national (PSE et ODD)



### ILLUSTRATION DE LA VISION PROGRAMMATIQUE A L'HORIZON 2035

Cette vision programmatique à l'horizon 2035 repose sur quatre principaux objectifs :

- ❍ Le désenclavement de la commune
- ❍ La promotion d'une économie locale prospère et compétitive ;
- ❍ L'amélioration du bien-être social
- ❍ La promotion de la bonne gouvernance ;




## II. PROGRAMME PAR AXE DE DEVELOPPEMENT

### AXE 1 : Intensification des Systèmes de Production Agro Sylvo Pastorale.

#### PROGRAMME 1.1 : IMPULSION DES FILIÈRES À HAUTE VALEUR AJOUTÉE.

Les systèmes de production visés sont l'agriculture l'élevage et la production halieutique. Il s'agira ainsi de mettre à disposition des acteurs productifs l'essentiel des moyens leur permettant de relever les rendements et d'accroitre les productions. L'optimisation des fonctions de production permet d'accroitre les gains de productivité et les revenus dégagés au profit des populations. L'une des conditions pour atteindre un tel objectif est de promouvoir les conditions d'éclosion de l'entreprenariat orienté vers les meilleures filières du secteur primaire. Ces entreprises peuvent être promues aussi bien par les autochtones que d'autres nationaux ou étrangers en accord avec les populations et les autorités publiques locales.

| OBJECTIF GENERAL | OBJECTIFS SPECIFIQUES | |
|---|---|---|
| Accroitre la rentabilité et la viabilité à long terme des activités productives par le ciblage et la mise en valeur des filières les plus porteuses | Relever le niveau de mise en valeur par une mise à disposition adéquate du foncier aux promoteurs | Appuyer le processus de réflexion multi acteurs pour une meilleure approche du développement des chaines de valeur |

**Tableau 20: Tableau de déclinaison des résultats du programme**

| RESULLTATS | EXTRANT MESURABLES |
|---|---|
| L'accès à la terre est facilité à l'ensemble des promoteurs et le niveau de mise en valeur est passé de 36% à 50% au moins en 2022 et le ratio superficie aménagée sur superficie aménageable passe de 16 à 30% en 2022 | ❍ Augmentation de 14% de la superficie mise en valeur en 2022<br>❍ La superficie aménagée passe de 3936 ha à 7218 ha (30%) soit une augmentation en valeur absolue de 3288 ha 2022.<br>❍ Réhabilitation des canaux d'irrigation dans le Waalo<br>❍ Réhabilitation de 5 magasins de stockage |
| Les acteurs ont une meilleure visibilité sur les meilleures opportunités des différentes chaines de valeurs des filières agro-sylvo-pastorale et les mesures d'accompagnement appropriées sont entreprises par la commune. | ❍ Construction de 8 parcs de vaccination<br>❍ Mise en place de 10 jardins de femmes (jardins maraichers) autour des forages et cours d'eau<br>❍ Construction de 3 magasins de stockage des aliments de bétail<br>❍ Mise en place 01 unité de pisciculture<br>❍ Création de 10 jardins maraîchers autour des puits et forage du Diéri<br>❍ Mise en place d'une plateforme de collecte, de conservation et de vente de lait |

### PROGRAMME 2.1. : ATTÉNUATION DES CONTRAINTES À LA PRODUCTION, LA CONSERVATION ET LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES.

Les efforts des producteurs sont très souvent anéantis par la survenance de contraintes et risques dont la prise en charge pourrait contribuer de manière significative au renforcement des facteurs de performance agricoles. Ces contraintes et risques freinent l'essor du secteur agricole malgré la bonne maîtrise des techniques culturales et l'appui permanent services techniques d'appui-conseil et d'encadrement. La commune se propose ainsi avec les parties prenantes du secteur d'identifier, d'analyser et de mettre en œuvre des mesures d'atténuation à travers l'élaboration d'une stratégie locale de gestion des contraintes et risques agricoles de nature à compromettre la viabilité des systèmes de production.

| OBJECTIF GENERAL | OBJECTIFS SPECIFIQUES | |
|---|---|---|
| Identifier, analyser et maitriser les contraintes dans les chaines de valeur ASP. | Créer un Marché d'Intérêt Communautaire des produits agricole des terroirs. | Faciliter l'élaboration d'une stratégie multi-acteurs de gestion des contraintes et risques agricoles. |

| Tableau 21: Tableau de déclinaison des résultats du programme | |
|---|---|
| **RESULLTATS** | **EXTRANT MESURABLES** |
| ❍ Un marché d'Intérêt Communautaire des produits agricoles des terroirs est crée | ❍ Acquisition de nouveaux matériels et équipement agricole<br>❍ Facilitation de l'accès des GPF à la terre<br>❍ Aménagement d'un marché d'intérêt communautaire des produits agricoles |
| ❍ Un outil multi acteurs de gestion des risques agricoles(GRA) est disponible | ❍ Des dispositifs regroupant l'ensemble des acteurs agricoles, services techniques déconcentrés et bailleurs sont mis en place et les contraintes et les risques agricoles sont maitrisés |

**AXE2 : Renforcement des Capacités et Promotion des Conditions d'un Cadre de Vie Approprié.**

**Programme 3 : Réalisation et Réhabilitation des infrastructures et équipements sociaux de base.**

Une couverture correcte d'une collectivité territoriale en infrastructures et équipements sociaux de base permet aux populations d'accéder à des services essentiels dans un cadre de vie décent et d'améliorer leurs conditions de vie. De manière conventionnelle le niveau de vie est mesuré par les indices d'accès à l'eau, l'assainissement, l'éducation, la santé, les points de commerce, la mobilité, l'habitat, le cadre de vie, etc. Cette perception recoupe la notion d'un cadre de vie global et épanouissant. Dans la satisfaction de tels besoins, la commune doit veiller au respect du principe d'équité basé sur la répartition des infrastructures et services en tenant comptes des besoins et des septicités des trois zones éco-géographique.

| OBJECTIF GENERAL | OBJECTIFS SPECIFIQUES | |
|---|---|---|
| Densifier le maillage des infrastructures et équipement sociaux de base | Réhabiliter les infrastructures et équipements de base non fonctionnels dans toutes les zones de la commune. | Couvrir les besoins complémentaires des établissements humains dépourvus ou insuffisamment dotés en infrastructures et équipement avec toutes les commodités requises |

| Tableau 22: Tableau de déclinaison des résultats du programme | |
|---|---|
| **RESULLTATS** | **EXTRANT MESURABLES** |
| L'essentiel des établissements humains de la commune sont correctement couverts en infrastructures et équipements sociaux de base (Le relèvement significatif des indices d'accès aux infrastructures et équipements de base) | 1. Construction et équipement de 4 écoles préscolaires Ndiayéne-Pendao, Thiewlé, Loboudou doué et Belly Gonady<br>2. Construction de 6 écoles élémentaires (Belel siwkou, Mawndu Thiasky,Ndiayéne-Pendao, koty,Hamedoulo, loboudou doué.<br>3. Construction de 35 salles de classe dont 8 dans les CEM et 27 au primaire<br>4. Construction d'un bloc scientifique au niveau du lycée de Thillé<br>5. Acquisition de 1161 tables-bancs<br>6. Equipements des établissements en infrastructures et matériels sportifs<br>7. Construction de 16 latrines à 4 boxes<br>8. Construction de 10 points d'eau dans les écoles<br>9. Construction de 19 clôtures de sécurité de 400 mètres linéaires<br>10. Construction de 4 logements pour les ICP et les sages-femmes<br>11. Construction et équipement du centre de santé de Thillé Boubacar (érigé depuis 2013)<br>12. Construction d'une maternité à Loboudou doué<br>13. Construction d'une infirmerie a Nguendar<br>14. Construction de 4 dépôts de médicaments au niveau des postes de santé<br>15. Construction de 6 mini-stations de potabilisation à Ndopedji, Niagorgo, seroum, Bakhao, Wouro Kellé et Goumel Baraye |

| | |
|---|---|
| | 16. Construction de 5 forages à Biguél Séné, soukoundou séne, kawél, Sownabé et Diofndé Dially<br>17. Construction du Marché hebdomadaire de Thillé Boubacar<br>18. Electrification de 9 écoles<br>19. Réalisation d'une bibliothèque et d'équipements informatiques au lycée de Thillé Boubacar<br>20. Réalisations de 2 postes de santé à Beligonady et Diofnde Dially<br>21. Réhabilitation des 2 postes de santé Ndiayene-Pendao et Loboudou)<br>22. Construction du centre de santé de Thillé Boubacar<br>23. Equipement des postes de santé de Loboudou et de Nguendar en incinérateurs<br>24. Equipement du Marché hebdomadaire de Thillé Boubacar<br>25. Acquisition de 3 ambulances<br>26. Construction des 3 cases de santé en abris provisoires (jeeri)<br>27. Acquisition de 3 appareils d'échographie (Thillé Boubacar, Nguendar et Loboudou)<br>28. Augmentation de la puissance des 5 pompes des forages de Thillé Boubacar, Thiewlé, Loboudou, Belly gonady et de Hamedoulo |
| Des infrastructures sportives pour le développement du sport de masse sont réalisées. | ❍ Réalisation de trois(3) terrains de football répondants aux normes (Loboudou, Thillé-Boubacar et Thiewlé)<br>❍ Réalisation d'un stade municipal à Ndiayéne-Pendao |

### Programme 4 : Développement des compétences et modernisation des infrastructures et équipements de la commune

La pertinence de ce programme se mesure par la nécessité d'améliorer les performances de gestion administrative et financières et de pilotage institutionnel. Il privilégie le renforcement de capacités des élus locaux, des agents techniques et autres acteurs territoriaux, le recrutement de personnel qualifié l'amélioration de communication institutionnelle. Le programme vise à développer les capacités opérationnelles et adaptatives de la commune de Ndiayéne Pendao pour une meilleure prise en charge des besoins et préoccupations des populations.

| OBJECTIF GENERAL | OBJECTIFS SPECIFIQUES | |
|---|---|---|
| Accroitre la performance de la commune par le perfectionnement des capacités du personnel et l'efficacité de structure de gouvernance. → | Doter la commune de la ressource humaine qualifiée et appropriée. | Doter la commune de la technologie et des installations nécessaires à l'établissement de liens électroniques avec l'extérieur. |

**Tableau 23: Tableau de déclinaison des résultats du programme**

| RESULLTATS | EXTRANT MESURABLES |
|---|---|
| La commune dispose de personnel qualifié | ❍ Recrutement de personnel qualifié<br>❍ Recrutement d'un comptable des matières<br>❍ Acquisition de matériels informatique<br>❍ Formation des élus et autres acteurs territoriaux sur leurs rôles et responsabilités et l'animation du développement territorial |
| La communication institutionnelle de la commune est améliorée | ❍ Création d'une Radio Municipale<br>❍ Création d'un site Web Communal<br>❍ Informatisation de l'état civil |

## AXE 3 Développement d'une Gestion Performante de l'Environnement, du Foncier et des Ressources Naturelles des Terroirs.

### Programme 5: Développement des Capacités Institutionnelles de Gouvernance (partenariat, coopération, etc.)

La commune est confrontée à de nombreux défis dont la prise en charge nécessité un renforcement de capacités des acteurs territoriaux mais aussi une forte mobilisation de tous les acteurs significatifs du territoire : Etats (à travers les autorités administratives et les services techniques déconcentrés), les partenaires techniques et financiers, les OCB, les personnes ressources, les Projets/Programmes, etc. Elle est ainsi appelée à instaurer les conditions de son efficacité et à améliorer sa capacité de prise en charge des préoccupations des populations en développant une approche de coopération dynamique avec les différents acteurs territoriaux.

| OBJECTIF GENERAL | OBJECTIFS SPECIFIQUES | |
|---|---|---|
| Rendre attractif la commune en améliorant son niveau de de performance dans la gestion publique locale | Opérationnaliser et mettre en œuvre les projets et programmes retenus dans les trois axes du PDC. | Recenser toutes les opportunités pertinentes du cadre stratégique et définir les modalités de leur déclinaison locale. |

**Tableau 25: résultats du programme 1/axe3**

| RESULLTATS | EXTRANT MESURABLES |
|---|---|
| ❍ Existence d'un système de gouvernance performant, ancré sur la dynamique citoyenne et institutionnelle.<br>❍ La commune dispose d'un solide dossier de funderising. | ❍ Tous les projets et programmes identifiés dans le ¨PIL sont élaborés et réalisés dans les 2 premières années du PDC (80% année 1 et 20% année 2 ;<br>❍ 02 ateliers d'élaboration sont organisés et financés par la commune avec l'appui d'experts sous la supervision de l'ARD. |
| ❍ La commune dispose d'une visibilité très claire sur les opportunités nationales et internationales de financement des projets de développements aussi bien des institutions que des promoteurs privés | ❍ 01 forum des bailleurs est organisé par la commune ;<br>❍ 05 missions de funderising sont organisées par la commune au niveau national et international en partenariat avec l'ARD et la communauté des immigrés. |

### Programme 6 : Gestion Durable de l'Environnement, du Foncier et des Ressources Naturelles

Afin d'assurer aux générations futures un environnement et des écosystèmes sains, la commune ambitionne de développer des programmes afin d'harmoniser et de coordonner les interventions de manière à bien concilier les différentes contraintes relatives à la gestion du foncier et la protection des ressources naturelles. En effet, dans un contexte de manifestation des impacts des changements climatiques, la gestion de ces composantes est de facto liée au développement d'une structure de gouvernance appropriée par la création d'un cadre réglementaire, institutionnel de gestion des services fonciers et de protection de l'environnement et des ressources naturelles.

Cette problématique est d'autant plus prioritaire que les seules ressources permanentes dont dispose la commune sont essentiellement foncières et naturelles. En conséquence, leur bonne gestion est un indicateur de gouvernance qui crédibilise, le cas échéant, l'institution locale. Par ailleurs, la bonne gestion des ressources naturelles et du foncier peut garantir à la commune des ressources financières conséquentes et permanentes mais aussi le développement de partenariats profitables autour de leurs composantes. Ce programme vise à doter à la commune d'un dispositif participatif de gestion et de valorisation des ressources naturelles dans le cadre d'un environnement viable.

| OBJECTIF GENERAL | OBJECTIFS SPECIFIQUES | |
|---|---|---|
| Instituer un dispositif participatif de gestion et de valorisation des composantes du foncier et des ressources naturelles. | Compléter et Opérationnaliser les outils de gouvernance globale et sectorielles. | Identifier les besoins en formation des acteurs sur la conformité réglementaire environnementale (ex utilisation des produits agrochimiques et leur impact sur l'environnement et la santé des populations.). |

| Tableau 27: Résultats du programme 2/axe3 | |
|---|---|
| **RESULLTATS** | **EXTRANT MESURABLES** |
| ❍ Les outils de gouvernance globale et sectorielle (PDC, POAS, Outils de gestion Environnementales…) ont été complétés et opérationnalisés. | ❍ Elaboration d'un lot de flyers en langues locales<br>❍ 01 Atelier de vulgarisation et de partage des résultats du POAS ;<br>❍ Atelier de sensibilisation sur la responsabilité citoyenne dans la gestion du foncier et des ressources naturelles.<br>❍ Ouverture de pare feux dans les zones sensibles pour lutter contre les feux de brousses |
| ❍ Un plan de formation sur la conformité réglementaire environnementale est élaboré par la commune. | ❍ 03 ateliers de formation sur la conformité réglementaire environnementale est organisé / (01 atelier par zone) |

## III. EVALUATION DU PLAN D'INVESTISSEMENT COMMUNAL

### 3.1. ANALYSE DU PIL : COUT GLOBAL DU PIL ET REPARTITION PAR AXE

Le PIL quinquennal (2018-2023) est composé de 80 projets prioritaires pour un montant global de 20 459 330 000 francs CFA. Le montant en besoin d'investissement annuel diffère d'une année à une autre du fait de la priorisation des projets mais aussi des difficultés de recherche de financement. En effet, l'année 1 occupe les 6% du montant d'investissement du PIL, l'année 2, 30%, l'année 3 se retrouve avec 15%, la quatrième année 33% alors que l'année 5 en constitue 15%.

La faiblesse en besoin d'investissement de l'année 1(6%) contrairement aux autres années s'explique du fait de la difficulté d'accès au financement durant la première année d'opérationnalisation du PDC.

L'importance du montant accordé à l'axe 1 (15 866 000 000 francs soit 79,2%) s'explique par le fait que ce dernier a pris en compte l'ensemble des projets économiques et le désenclavement de la commune.

L'axe 2, centré sur la promotion d'un cadre de vie approprié, vient en seconde position avec une prévision d'investissement pesant 22.5% (4 506 330 000 francs) du budget total.

L'axe 3 constitue 0,4 % du budget total soit un montant de 87 000 000 de francs CFA. Cette faiblesse s'explique par le fait que cet axe est surtout orienté vers les renforcements de capacités et la bonne gouvernance.

### 3.2. STRATEGIE DE MOBILISATION DES RESSOURCES

Le PDC est un outil de planification stratégique et opérationnelle qui fixe la vision du développement de la commune sur le quinquennat. Sa mise œuvre doit mobiliser d'abord les ressources propres de la collectivité. De plus, il appartient au Conseil Municipal de le porter au niveau des organismes nationaux et de rechercher des conventions de financement auprès des partenaires techniques et financiers intervenant dans chacun des secteurs du présent plan. La commune devra également nouer des partenariats avec les collectivités environnantes dans le cadre de l'intercommunalité pour la mise en œuvre de projets et programmes structurants.

Dans un tel contexte, la commune doit développer des initiatives pertinentes et efficaces qui reposent sur :

- ❍ Une orientation de l'essentiel des ressources financières vers l'investissement prioritaire;
- ❍ Une grande capacité de conversion des projets du PIL en documents de projets ciblant des partenaires crédibles et potentiellement alignés sur les mêmes priorités que la commune dans le cadre de leur mission.
- ❍ Un effort d'identification des partenaires potentiels pour chaque secteur doit être entrepris et des missions de contact programmés avec les projets et programmes dûment ficelés en main.
- ❍ La commune doit aussi prévoir dans son budget de fonctionnement le suivi des dossiers de financement déposés au niveau des bailleurs par les personnes et les institutions indiquées comme l'ARD
- ❍ La commune reste cependant le principal bailleur du PDC ainsi elle doit prouver sa crédibilité par le volume de dotation du PIL dans la programmation budgétaire.
- ❍ Il est prévu un taux de réalisation de 85% au moins à l'échéance du quinquennat du PIL en 2023.

Néanmoins, si les opportunités de partenariat sont efficacement mises à profit avec l'accompagnement étroit de l'ARD, il est permis de fixer à terme un taux prévisionnel de réalisation du PIL d'au moins 85 %.

Par ailleurs, la réalisation d'un Site Web pourra offrir un puissant outil de communication qui accroît la visibilité interne et externe de la commune et permettre aux ressortissants d'être au fait des réalisations et des besoins de leurs terroirs et contribuer à la promotion des projets et promoteurs auprès des partenaires potentiels.

### 3.3. ELABORATION DES PROJETS ET PROGRAMMES.

La première étape de la mobilisation des ressources est la constitution de la banque de projets et programme. En effet, la commune doit, pour chaque axe, déterminer les projets et programmes prioritaires, élaborer les études de faisabilités relatives et développer une stratégie de ciblage des principaux bailleurs, conformément aux indications de l'objectif spécifiques 2 de l'axe 3. Cette étape est fondamentale mais souvent occultée d'où l'impossibilité pour les communes de mobiliser conséquemment les ressources. Elle mesure la capacité de proposition d'une commune et trouve toute sa pertinence aussi dans le programme 2 de l'axe 2.

## IV. MECANISME DE SUIVI & EVALUATION DU PDC

### 4.1. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE

Le suivi de la mise œuvre du PDC sera porté par le cadre communal de concertation, de planification et de Suivi du développement. Cet organe, mis en place lors du processus d'élaboration de ce plan, se chargera également du suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des différents projets et programmes. Le cadre est un mécanisme de promotion de la participation citoyenne qui mobilisera tous les acteurs significatifs du territorial communal. A ce titre, il incombe au conseil municipal de redynamiser les commissions techniques, les comités de gestion, les CIVD et CVD afin de mieux les responsabiliser dans la mise en œuvre et le suivi du plan de développement communal.

Par ailleurs, les membres du cadre de concertation devront s'accorder sur un chronogramme de reporting du suivi des projets et ainsi systématiser l'élaboration d'un rapport annuel de performance tout en définissant les indicateurs de suivi.

### 4.2. Evaluation du PDC

Au terme de la mise en œuvre, une évaluation finale sera tenue afin d'apprécier le rapport entre l'idéal fixé et le réel atteint. Elle portera ainsi sur les objectifs, les ressources mobilisées et les résultats obtenus. Cette Evaluation analysera la qualité des extrants, l'apport de la commune dans le financement du PDC, les bonnes pratiques ainsi que les contraintes et difficultés rencontrées.

Elle favorisera la mise en place d'un système de suivi-évaluation pour servir de socle aux futures interventions.

# LE PLAN D'INVESTI

# TISSEMENT LOCAL

| PROJET | DESCRIPTION | SECTEUR | LOCALISATION | COUT (en millier de francs CFA) | AN 1 | AN 2 | AN 3 | AN 4 | AN 5 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| AXE 1: Intensification des systemes de production agro sylvopastoral | | | | 600 2000 | 378 000 | 646000 | 1 786 000 | 1461000 | 1 731 000 |
| AXE1 PROG 1 | | | | 699 000 | 120 000 | 301000 | 136 000 | 36000 | 106 000 |
| Aménagement de 3288 ha en 2022 | Aménagement et valorisation de plus de 3000 ha avec le PPP dans les 5 prochaines années | Agriculture | Commune | P M | | | | | |
| Opération de curage des canaux d'irrigation | Réhabilitation des canaux | Agriculture | Waalo | 5 000 | 5 000 | | | | |
| Réhabilitation de 5 magasins de stockages | identification et réhabilitation des magasins | Agriculture | Loboudou,Kiraye, Thiewlé (Figo), Wouro kelle et Mbala | 45 000 | 45 000 | | | | |
| Installation d'un Domaine Agricole intégré Moderne (DAIM) de 500 ha | Ferme intégrant le maraîchage, la culture fourragère, l'élevage bovin et de volaille, et un espace administratif et de service. 300 jeunes sont formés pendant 2 ans puis accompagnés pour la création de leur propre entreprise. | Agriculture | Commune | 100 000 | | 100 000 | | | |
| Mise en place d'une rizerie | Construction abri et installation machine et formation personnel exploitant | Agriculture | Thillé Boubacar | 50 000 | | | 50 000 | | |
| Construction de 8 parcs de vaccination | Identification des sites et construction | Elevage | Kawel wouro Altine,Bele siwko, Beligonady, Mawndu Thiasky, Poua, Ndopedji,Bakhao et Goumel Baraye | 64 000 | | 16 000 | 16 000 | 16 000 | 16 000 |
| Mise en place de 6 Périmètres d'1 ha de maraichage des femmes autour des forages et lacs | aménagement, clôture, Installation réseau goutte à goutte et intrants (20 millions / ferme) | Agriculture | Nguendar, Sownabé, Arifunde, Kiraye, Diamel et Mballa | 120 000 | 20 000 | 20 000 | 20 000 | 20 000 | 40 000 |

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Implantation de 3 unités de collecte, de fabrique de ballotte de paille et de vente d'aliment de bétail | Une unité avec des équipements de collecte (charrettes), de conditionnement et de stockage (magasin et machine de fabrique) pour l'alimentation du bétail | Elevage | Mballa, Ndiayene-Pendao, Louboudou | 150 000 | 50 000 | | 50 000 | | 50 000 |
| Mise en place d'une plateforme de collecte de conservation et de vente de lait | Unité de collecte, de conservation et de distribution de lait fonctionnant avec l'énergie solaire | Elevage | Thillé Boubacar | 50 000 | | 50 000 | | | |
| Mise en place d'une unité de conservation des produits de la pêche | camion frigorifique et chambre froide pour la conservation et la commercialisation de produits de la pêche | Pêche | Ndiayene-Pendao | 100 000 | | 100 000 | | | |
| Mise en place d'une unité piscicole | Installation de cages flottantes pour l'élevage de poisson | Pêche | Louboudou Doué | 15 000 | | 15 000 | | | |
| **TOTAL AXE 1 PROG 2** | **5 303 000** | **258 000** | **345 000** | **1 650 000** | **1 425 000** | **1 625 000** | | | |
| Installation de 3 nouvelles stations de pompage | Acquisition de 3 stations de pompage pour les unions de producteurs | Agriculture | Commune | 750 000 | 250 000 | 250 000 | 250 000 | | |
| Construction d'un marché agricole permanent | Marché permanent de vente de produits agricoles installé sur le même site que le marché hebdomadaire | Commerce et Agriculture | Thillé Boubacar | 100 000 | | | 100 000 | | |
| Alimentation à l'électricité de 9 villages connectés au réseau BT | 9 villages bénéficiant d'installation de réseau électrique attendent l'alimentation en électricité | Energie | Diabobé, Figo, Thiewlé, Wouro Mbarick,Wouro Diéri, Louboudou Doué, Ndianga Diéri, Niagorgo, Ndopedji | PM | - | - | - | - | - |
| Construction d'une gare routière | Aménagement d'un site avec construction de Hangar et autres commodités pour les passagers | Transport | Thillé Boubacar | 80 000 | | 80 000 | | | |

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Réalisation d'une piste de 52 km reliant Thilé-Boubacar et Ganina | Piste latéritique de 6m de large reliant 2 communes du département pour faciliter la circulation des biens et des personnes | Transport | Thillé Boubacar-ganina | 1 300 000 | | | 1 300 000 | | |
| Réalisation d'une piste de 65 km reliant Diofndé-Dially et thiamlédji | Piste latéritique de 6m de large pour faciliter la circulation des biens et des personnes | Transport | Diofndé-Dially-thiamlédji | 1 625 000 | | | | | 1 625 000 |
| Bitumage de la piste Boubé-Loboudou Doué | Bitumage des 19 km de piste reliant Louboudou et Boubé | Transport | Commune | 1 425 000 | | | | 1 425 000 | |
| Organisation d'un atelier et élaboration d'outils multi acteurs de gestion des risques agricoles | Atelier de réflexion sur l'identification des contraintes et éventuelles risques agricoles, et partage des outils de suivi pour des prises de mesures préventives | Agriculture | Commune | 5 000 | 5 000 | | | | |
| Redynamisation de l'association des éleveurs | Sensibilisation et tenue d'un atelier de restructuration de l'organisation des éleveurs pour une association formelle et dynamique | Elevage | Commune | 1 000 | 1 000 | | | | |
| Expérimentation d'une ferme fourragère | Aménagement de 20 ha dans le Walo attribués à un groupe de 10 jeunes à accompagner pour la promotion de la culture fourragère avec l'arbre à éléphant | Elevage | zone walo | 5 000 | | 5 000 | | | |
| Démarrage du Marché à bétail de Thillé Boubacar | organisation d'un atelier de réflexion avec les acteurs de l'élevage pour identifier et proposer des actions pour le démarrage du marché à bétail (enquêtes, organisation de la gestion avec les usagers etc.) | Elevage | Thillé Boubacar | 2 000 | 2 000 | | | | |

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Mise en place d'une Unité de recyclage des déchets plastiques | Installation au profit de la fédération des GPF, d'une unité de collecte et de recyclage des déchets plastiques sous format de PPP avec la commune | Environnement | Thille Boubacar | 10 000 | | 10 000 | | | |
| AXE 2: RENFORCEMENT DES CAPACITES ET PROMOTION DES CONDITIONS D'UN CADRE DE VIE APPROPRIE | | | | 4 506 330 | 908 500 | 643 500 | 1 182 000 | 363 500 | 1 408 830 |
| AXE 2 PROG 1 | | | | 4 447 830 | 895 000 | 643 500 | 1 137 000 | 363 500 | 1 408 830 |
| Construction d'une case des tout-petits et ouverture de 4 écoles préscolaires | Construction de la case à Thillé et ouverture de 4 écoles dans d'autres villages (2 écoles en an 2, et en AN4 et la CTP en AN5) | Education | Thillé Boubacr, Ndiayene-Pendao, Thiewlé, Loboudou Doué et Beligonadi | 140 000 | 40 000 | 20 000 | 20 000 | | 60 000 |
| Ouverture de 6 nouvelles écoles élémentaire | Construction de 2 SDC pour chaque nouvelle école (au moins 1 par ans) | Education | Belel Siwkou, Mawndu Thiasky, Ndiayene-Pendao, Koty, Hamedoulo, Loboudou Doué, | 84 000 | 14 000 | | 28 000 | 14 000 | 28 000 |
| Construction de 35 salles de classes dont 8 dans les CEM et 27 au Primaire | Construction de 3 salles au cem de Loboudou, 1 salle au cem de Ndiayéne Pendao, construction et equipement de 4 salles au niveau du cem de Nguendar et de 27 salles de classes au niveau des écoles primaires de la commune (au moins 7 ADC par ans) | Education | Figo, Thillé 2, Goumel Baraye, Wouro Mbouna, Windi ciré, Seroum, Patoukogne, Ndopedji, Mballa, Kawé, Diabobé, Diamel, Wouro Kelle, Bakhao, Wouro Mbarick, Wouro Dieri, Senobowal, Nianga Dieri | 245 000 | 49 000 | 49 000 | 49 000 | 49 000 | 49 000 |
| Construction d'un bloc scientifique au niveau du lycée de Thillé-Boubacar | Renforcement de la qualité de l'enseignement au lycée | Education | Thillé Boubacar | 75 000 | | | 75 000 | | |

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Kawe, Mballa, Ndopedji, Patoukogne, Seroum, Thillé Boubacar 1, Thillé 2, Windi ciré, Wouro Mbouna, Diofndé Dially, Goumel Baraye, Figo; CEM 155: Ndiayene-Pendao, Nguendar, Loboudou; Lycée 147: Thillé Boubacar | | | | | | |
| Equipement des établissements moyens et secondaires en infrastructures et matériels sportifs | Construction de terrain multifonctionnel et équipement (basket, hand ball, football) | Education | CEM de Loboudou, Nuendar, Ndiayene-Pendao et le Lycée de Thillé Boubacar | 200 000 | | 50 000 | 50 000 | 50 000 | 50 000 |
| Ouverture d'une unité de formation des jeunes | Unité de formation à construire progressivement avec la partie 1concerne la couture, teinture et coiffure et la partie 2 les volets transformation et conditionnement céréale, fruits, légumes, lait etc.) | Education | Ndiayene-Pendao | 100 000 | | 50 000 | | | 50 000 |
| Construction de 16 latrines à 4 boxes | Dotation en latrines de 16 écoles avec box F/G et rampe | Education | Mballa,Windi ciré, Kawé, Patoukogne, Wouro Mbouna, Bakary Diallo, Bakhao, Diabobé, Seroum, Diofnde Dially, Figo, Diamel, Wouro Diery, Ndiayene-Pendao, Thiewlé, Ndopedji | 16 000 | 8 000 | 8 000 | | | |
| Raccordement de 10 écoles au réseau d'AEP | Raccordement et Installation de 10 points d'eau dans des écoles élémentaires | Education | Nianga Dieri, Nguendar, Senobowal, Thillé 2, Bakhao, Seroum, Wouro kelle, Windi ciré, Beligonady, Senobowal, | 20 000 | 4 000 | 4 000 | 4 000 | 4 000 | 4 000 |
| Construction de 4 logements pour les ICP et les Sage femmes | Mise à niveau des postes de santé avec la construction de logement ICP à 20 millions par logement | Santé | Thillé Boubacar, Ndiayene-Pendao, Nguendar et Loboudou Doué | 80 000 | 20 000 | 20 000 | 20 000 | 20 000 | |

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Construction et équipement du centre de santé de Thillé -Boubacar | Mise à niveau du centre de santé avec l'extension et l'équipement du centre | Santé | Thillé Boubacar | 200 000 | | 100 000 | 100 000 | | |
| Extension du poste de santé de Nguendar | Construction de salle de soin et réhabilitation | Santé | Nguendar | 12 000 | | | | 12 000 | |
| Construction d'une maternité | Renforcement du poste de santé | Santé | Loboudou Doué | 20 000 | | | 20 000 | | |
| Construction de 2 postes de santé | Erection des cases de santé en poste de santé | Santé | Beligonadi et Diofndé Dially | 120 000 | | 60 000 | | | 60 000 |
| Construction de 6 mini stations de potabilisations | Infrastructure | Hydraulique | Sérum, bakhao, Wouro Kélé, Ndopedji, Niagorgo et Goumel Baraye | 850 000 | 425 000 | | 425 000 | | |
| Construction de 6 forages | Forage et château d'eau d'au moins 75 m3 avec 2 BF par village | Hydraulique | Binguel séne, Soukoundou séne, Kawel, Sownabé et Diofndé Dially, Pétel | 780 000 | 130 000 | 130 000 | 130 000 | 130 000 | 260 000 |
| Construction du marché hebdomadaire de Thillé-Boubacar | Construction de magasins, souks et autres accessoires sur le site du marché hebdomadaire (construction en phasage) | Commerce | Thillé Boubacar | 100 000 | 42 000 | | 58 000 | | |
| Electrification de 4 écoles | Raccordement des écoles et installations intérieurs | Education | Ecoles: Mballa, Thillé 2, Diofndé Dially et Nguendar | 3 000 | | 1 500 | | 1 500 | |
| Construction d'une bibliothèque intégrant une salle informatique | Grande salle avec un rayon pour bibliothèque et un espace équipé de 20 ordinateurs pour le lycée de thillé Boubacar | Education | Thillé Boubacar | 25 000 | | | 25 000 | | |
| Construction d'un lycée moderne à Thillé-Boubacar | Construction lycée clef en main moderne | Education | Thillé Boubacar | 300 000 | | | | | 300 000 |
| Réhabilitation et extension de 2 postes de santé | Réhabilitation et construction de salles supplémentaires avec équipements | Ndiayene-Pendao et Loboudou | Thillé Boubacar,Ndiayene-Pendao et Loboudou | 60 000 | 30 000 | | 30 000 | | |

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Equipements des postes de santé de loboudou et de Nguendar en incinérateur | Installation d'incinérateur dans les 2 postes de santé | Santé | Loboudou et Nguendar | 50 000 | | 25 000 | 25 000 | | |
| Acquisition de 3 ambulances | Ambulance médicalisée | Santé | Ndiayene-Pendao, Nguendar et Loboudou | 60 000 | 20 000 | 20 000 | | 20 000 | |
| Construction et équipement de 3 cases de santé précédemment en abris provisoire | Remplacement des abris provisoires par une construction et un équipement des cases de santé | Santé | Wouro Mbouna, Kawé et Mawndu Thiasky | 45 000 | 15 000 | 15 000 | 15 000 | | |
| Acquisition de 3 appareils d'échographie | Dotation de 3 postes de santé en échographe | Santé | Thillé Boubacar, Nguendar et Loboudou | 15 000 | 5 000 | 10 000 | | | |
| Remplacement des pompes d'exhaure et de distribution de 5 ouvrages hydrauliques | Augmentation de la puissance des pompes des forages et AEP de Thillé Boubacar, Thiewlé, Loboudou, Belligonadi et de Hamedoulo | Hydraulique | Thillé Boubacar, Thiewlé, Loboudou, Belligonadi et de Hamedoulo | 25 000 | 25 000 | | | | |
| Aménagement, clôture et équipement de 4 terrains de football | Aménagement d'aire de jeux, clôture et installation des buts pour 4 terrains de football | Sport | Loboudou, Nguendar et Thiewlé, Thilé Boubacar | 80 000 | 20 000 | 20 000 | 20 000 | 20 000 | |
| Construction d'un stade municipal multifonctionnel | Stade avec terrain de football, basket, handball avec tribune et clôture grillagé du terrain de foot | Sport | Ndiayene-Pendao | 500 000 | | | | | 500 000 |
| Organisation de la semaine culturelle de la commune de Ndaiyène Pendao | Semaine pendant laquelle des tournois et concours sont organisés et durant le week-end seront récompensés les lauréats et les acteurs de la commune les plus distingués dans leur fonction ou activités | Gouvernance | Commune | 25 000 | 5 000 | 5 000 | 5 000 | 5 000 | 5 000 |

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Valorisation des sites culturels et touristiques (Diaperé Anabidji et l'Arbre mythique de Figo | Formation d'une équipe de conservation et de valorisation des patrimoines culturels et historiques des villages de la commune en rapport avec les CIVD | Culture | | 3 000 | | 3 000 | | | |
| Réfection des équipements et infrastructures scolaires (76 portes et 119 fenêtres | Réparation en rapport avec les comités de gestion, des portes et fenêtres défectueuses des écoles | Education | Elementaire :Loboudou, Nguendar, Niangua Diery, Senobowal, Thiewlé, Wouro Dieri, Wouro Mbarick, Bakhao, Beligonady, Wouro Kelle, Diamel, Diabobé, Kadione, Patoukogne, Seroum, Thillé Boubacar 1, Diofndé Dially, Goumel Baraye, Figo; Les 3 CEM : Ndiayene-Pendao, Nguendar, Loboudou et le Lycée deThillé Boubacar | 10 000 | 5 000 | 5 000 | | | |
| Promotion des énergies renouvelable | Dotation de panneaux solaires, installation d'éolien et d'unité de biogaz dans les villages | Energie | Ecoles de:Wouro Mbouna, Kawe, Patoukogne, Windi ciré, Senobowal, Beligonady, Bakhao, Wouro kelle, Goumel Baraye, Loboudou, Diabobé, Thiewlé, Diamel, Nianga Dieri, Wouro Dieri, Bakary Diallo, Ndopedji, Seroum | 10 000 | | 10 000 | | | |
| Construction de 19 mures de clôture pour les écoles élémentaires | Réalisation de clôture (mur et/ou haie vive, grillage) | Education | Ecoles de: Nguendar, Beligonady, Windi ciré, Kawe, Senobowal, Thiewlé, Wouro Dieri, Bakary Diallo, Bakhao, Diabobé, Diamel, Wouro Kelle, Mballa, Ndopedji, Patoukogne, | 150 000 | 30 000 | 30 000 | 30 000 | 30 000 | 30 000 |

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Seroum, Thillé 2, Figo, Ndiayéne-Pendao | | | | | | |
| Promotion de l'accès aux blocs d'hygiènes dans les villages | Appuyer les ménages pour l'accès aux blocs d'hygiène avec le sani marché (2 millions de subvention par an) | Assainissement | | 10 000 | 2 000 | 2 000 | 2 000 | 2 000 | 2 000 |
| **TOTAL AXE2 PROG 2** | | | | **58 500** | **13 500** | **-** | **45 000** | **-** | **-** |
| Redynamisation et formation de l'organisation des pêcheurs | Accompagnement de l'organisation des pêcheurs pour la formalisation et la formation de leur organisation en gestion administrative et financière | Renforcement de capacité | Commune | 1 000 | 1 000 | | | | |
| Redynamisation et formation de l'organisation des artisans | Accompagnement de l'organisation des artisans pour la formalisation et la formation de leur organisation en gestion administrative et financière | Renforcement de capacité | Commune | 1 000 | 1 000 | | | | |
| Acquisition de matériels informatiques et formation pour le personnel technique de la mairie | Dotation en ordinateurs, imprimantes et photo copieuse, et formation à l'utilisation au profit du personnel municipal | Gouvernance | Commune | 10 000 | 10 000 | | | | |
| Création d'une radio municipale pour la commune | Contractualisation avec un GIE pour le portage du projet de radio communale | Gouvernance | Commune | 30 000 | | | 30 000 | | |
| création d'un site Web Communal | Contractualisation avec un développeur web pour la création et l'administration d'un site web dynamique pour la commune | Gouvernance | Commune | 1 500 | 1 500 | | | | |
| Informatisation de l'Etat civil | Informatisation de l'Etat civil avec une liaison au site web pour des demandes de la diaspora | Gouvernance | Commune | 15 000 | | | 15 000 | | |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| AXE 3: DEVELOPPEMENT DES CONDITIONS D'UNE GESTION PERFORMANTE, DE L'ENVIRONNEMENT DU FONCIER ET DES RESSOURCES NATURELLES DES TERROIRES | | | | 87 000 | 41 500 | 10 000 | 12 500 | 13 000 | 10 000 |
| AXE 3 PROG 1 | | | | 31 000 | 28 000 | - | - | 3 000 | - |
| Formation des élus sur leurs rôles et responsabilités | 2 sessions de formation sur la gouvernance locale, les missions des commissions du conseil etc. | Gouvernance | Commune | 6 000 | 3 000 | | | 3 000 | |
| Organisation d'ateliers de redynamisation des cadres de concertation (CVD. CIVD) | Ateliers zonaux avec les 8 CIVD redynamisés pour assurer le processus de réactualisation des CVD | Gouvernance | Commune | 2 000 | 2 000 | | | | |
| Rencontre avec des bailleurs et partenaires nationaux et internationaux pour le financement du PDC | Identification des partenaires à rencontrer et visites en vue de décrocher des accords de financement des programmes du PDC. LA commune sera accompagnée par l'ARD et un expert pour cette opération | Gouvernance | Commune | 3 000 | 3 000 | | | | |
| Mise en place d'un système de collecte et gestion des ordures ménagères | Aménagement d'un site de dépotoir, installation d'un GIE t acquisition d'équipement pour la collecte et l'évacuation des ordures | Environnement | par rapport aux domaines de compétences | 20 000 | 20 000 | | | | |
| AXE 3 PROG 2 | | | | 56 000 | 13 500 | 10 000 | 12 500 | 10 000 | 10 000 |
| Tenue de sessions de formation et de sensibilisation sur la responsabilité citoyenne dans la gestion du foncier, des ressources naturelles et du DEL | 2 sessions pour respectivement les élus et les OCB regroupées autour des CIVD pour dérouler les modules avec l'ARD et des experts | Foncier et Ressources Naturelles | Commune | 5 000 | 2 500 | | 2 500 | | |

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Atelier de formation des chefs de villages sur leur mission et responsabilités | A travers l'association des chefs de village, 2 sessions seront organisées à leur profit avec l'implication des sous-préfets | Environnement | Commune | 1 000 | 1 000 | | | | |
| Ouverture de pare feux dans les zones sensibles pour lutter contre les feux de brousses | Identification des zones sensibles à la fin de chaque hivernage avec les organisations d'éleveurs pour l'ouverture de pare feux | Environnement | Commune | 50 000 | 10 000 | 10 000 | 10 000 | 10 000 | 10 000 |
| **TOTAL GENERAL** | | | | **10 595 330** | **1 328 000** | **1 299 500** | **2 980 500** | **1 837 500** | **3 149 830** |

TOUT SAVOIR SUR L'ARD

83, route de Khor Sor, Saint-Louis- SENEGAL

(+221) 33 961 77 67 ard-sl@ardsaintlouis.org www.ardsaintlouis.org